

PROJET « AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT DANS LA RÉGION DU SAHEL »

Cartographie des actions sur la gouvernance et la gestion des enseignants au Niger

JUILLET 2021





Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO),

(<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de l'UNESCO (<https://en.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Conception graphique et mise en page : Agence Good Morning - www.agencegoodmorning.com

Consultant national : Abdoulaye BOUBAKAR DIALLO

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	3
Liste des tableaux	7
Note de présentation	9
Résumé exécutif	11
1. Contexte et justification de l'étude	13
2. Généralités sur le système éducatif du pays	15
2.1. Contexte général.....	14
2.2. Présentation du système éducatif.....	14
2.3. Aperçu sur l'évolution des principaux indicateurs de l'éducation.....	17
2.4. Principales données sur les enseignants.....	20
3. Aperçu sur l'approche méthodologique de l'étude	25
3.1. Les données administratives.....	25
3.2. Les données de l'enquête d'opinion.....	26
4. État des lieux de la politique enseignante au Niger	27
4.1. De l'existence d'une politique enseignante de qualité dans le pays.....	27
4.2. Des documents d'opérationnalisation et du dispositif de mise en œuvre de la politique enseignante.....	28
4.3. Du répertoire des activités proposées pour améliorer la politique enseignante.....	30
5. Aperçu sur les activités de gestion des enseignants en cours et perspectives	32
5.1. Vue d'ensemble sur les interventions en cours sur la question enseignante.....	32
5.2. Gros plan sur quelques programmes phares de PTF8.....	33
5.3. Actions proposées pour le projet Sahel8.....	34
6. Situation des normes sur la profession enseignante dans le pays	35
6.1. Existence de cadre curriculaire, de normes de la profession enseignante.....	35
6.2. Actions proposées pour le projet.....	36
7. Capacités institutionnelles en SIGE pour une gestion optimale des enseignants	37
7.1. Examen de la capacité institutionnelle en matière de système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE).....	37
7.2. Examen de la capacité institutionnelle relative à la gestion des statistiques sur les enseignants.....	37
7.3. Actions proposées pour le projet.....	39
Conclusion	39
Annexes	40

Sigles et abréviations

AFD :	Agence Française de Développement
ALE :	Arabe Langue d'Enseignement
API :	Alphabet Phonétique International
APS :	Approche Par Situation
AUF :	Agence Universitaire de la Francophonie
BEPC :	Brevet d'Études du Premier Cycle
CAMOS :	Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre du PSEF
CAPED :	Cellule D'animation Pédagogique
CUDC :	Chaire UNESCO de Développement Curriculaire
CE :	Cours Élémentaire
CEAP :	Certificat Élémentaire et d'Aptitude Pédagogique
CEG :	Collège d'Enseignement Général
CEPE :	Certificat d'Études Primaires Élémentaires
CES :	Complexe d'Enseignement Secondaire
CFEEN :	Certificat de Fin d'Études des Ecoles Normales
CFEPD :	Certificat de Fin d'Études du Premier Degré
CGDES :	Comité de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires
CI :	Cours d'Initiation
CNOC :	Commission Nationale d'Orientation Curriculaire
CNREPS :	Commission Nationale pour la Réforme de l'Enseignement et le Plan de Scolarisation
CM :	Cours Moyen
COC :	Cadre D'orientation Curriculaire
COGES :	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CONFEMEN :	Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
CP :	Cours Préparatoire
CP :	Conseiller Pédagogique
CP/ES :	Conseiller Pédagogique/Enseignement Secondaire
DAENF :	Division de L'alphabétisation et de L'Education Non Formelle
DAP :	Diplôme d'Aptitude Pédagogique
DAP/CEG :	Diplôme d'Aptitude au Professorat des Collèges d'Enseignement Général
DCIP :	Direction des Curricula et de l'Innovation Pédagogique

DCPLN :	Direction des Curricula et de la Promotion des Langues Nationales
DEP :	Direction des Etudes et de la Programmation
DESCP :	Direction des Evaluations Scolaires et des Concours Professionnels
DESFA :	Direction de l'Enseignement Secondaire Franco-Arabe
DESG :	Direction de l'Enseignement Secondaire Général
DESPRI :	Direction de l'Enseignement Secondaire Privé
DEXCO :	Direction des Examens, des Concours et de l'Orientation
DFIC :	Direction de la Formation Initiale et Continue
DGE :	La Direction Générale des Enseignements
DGPQN :	Direction Générale de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation
DRES :	Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire
DRFM :	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRH :	Directions des Ressources Humaines
EA :	Ecole Annexe
ECVMA :	Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages et de l'Agriculture
ENI :	École Normale des Instituteurs
ENS :	École Normale Supérieure
EPA :	Etablissement Public à caractère Administratif
EPS :	Education Physique et Sportive
EPT :	Education Pour Tous
FC :	Formation Continue
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FI :	Formation Initiale
GRH :	Gestion des Ressources Humaines
IA :	Instituteur Adjoint
IAENF :	Inspecteur de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
ICEP :	Inspection de l'Enseignement Primaire Communal
IDA :	Association Internationale de Développement-Groupe de la Banque Mondiale
IEP :	Inspection de l'Enseignement Primaire
IFADEM :	Initiative Francophone pour la Formation A Distance des Maîtres
INS :	Institut National de La Statistique
LIRE :	Learning Improvement For Results In Education
LOSEN :	Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien

MEBA :	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MEMS/RS :	Ministère des Enseignements Moyen et Supérieur et de la Recherche Scientifique
MEP :	Ministère de l'Enseignement Primaire
MEP/A/PLN/EC :	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique
MLA :	Monitoring Learning Achievement
ODD :	Objectif de Développement Durable
PAA :	Plan d'Actions Annuel
PASEC :	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PDES :	Plan de Développement Economique et Social
PDDE :	Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PSEF :	Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
PTF :	Partenaire Techniques et Financiers
PTSEF :	Programme de Transition Sectoriel de l'Éducation et de La Formation
RAE :	Rapport Annuel d'Exécution
REM :	Ratio Elèves-Maître
RESEN :	Rapport d'État sur le Système Educatif National
RGPH :	Recensement Général de La Population et de l'Habitation
SEDEP :	Service de Développement et d'Évaluation de Programmes de Formation
SEP :	Service des Etudes et de La Programmation
SIGE :	Système d'Information sur La Gestion de L'Éducation
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SS :	Section Spéciale
TAP :	Taux d'Achèvement de l'enseignement Primaire
TBA :	Taux Brut d'Admission
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TICE:	Technologie de l'Information et de la Communication en Education
UAMD :	Université Abdou Moumouni Dioffo
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UF :	Unité de Formation
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UP :	Unité Pédagogique
UPS:	Unité Pédagogique Scientifique

UPL/SH : Unité Pédagogique Littéraire/Sciences Humaines

UQAM : Université du Québec à Montréal

UTIFEN : Usage des Technologies de l'Information pour la Formation des Enseignants au Niger

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Evolution du TBA au primaire sur les 5 dernières années selon le sexe.....	17
Tableau 2 :	Evolution du TBA au primaire sur 5 années selon le milieu.....	18
Tableau 3 :	Evolution du TBA en classe de sixième selon le sexe sur les quatre dernières années.....	18
Tableau 4 :	Evolution du TBS au primaire sur les 5 dernières années selon le sexe.....	18
Tableau 5 :	Evolution du TBS au primaire sur 5 années selon le milieu.....	19
Tableau 6 :	Evolution du TBS au premier cycle du secondaire par sexe sur les quatre dernières années.....	19
Tableau 7 :	Evolution du TAP au primaire sur les 5 dernières années selon le sexe.....	19
Tableau 8 :	Evolution du TAP au primaire sur 4 années selon le milieu.....	20
Tableau 9 :	Evolution des effectifs enseignants sur les cinq dernières années selon le genre et le statut.....	20
Tableau 10:	Evolution des enseignants craie en main diplômés des Ecoles normales.....	21
Tableau 11:	Evolution du personnel enseignant par sexe et par statut dans les CEG publics.....	21
Tableau 12:	Effectif du personnel d'encadrement pédagogique au cycle primaire.....	21
Tableau 13:	Evolution des personnels d'encadrement par discipline.....	22
Tableau 14:	Répartition des répondants par groupe de structure d'appartenance.....	26
Tableau 15:	Point de vue des enquêtés sur l'existence d'une politique enseignante au Niger.....	27
Tableau 16 :	Appréciation des enquêtés sur l'existence de documents opérationnels et d'un dispositif de suivi de la politique.....	28
Tableau 17 :	Répartition des répondants en fonction des activités proposées.....	30
Tableau 18 :	Proportions d'enquêtés ayant connaissance d'un programme selon le bailleur.....	32
Tableau 19 :	Répartition des enquêtés selon ce point sur l'existence de normes professionnelles des enseignants.....	35
Tableau 20 :	Indicateurs relatifs aux enseignants.....	37
Tableau 21 :	Modalités de publication des annuaires statistiques.....	38



Note de présentation



Améliorer l'enseignement
dans la région du Sahel

Le rapport d'étude portant sur la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants s'ajoute au nombre croissant de rapports produits dans la région du Sahel. L'objectif visé est d'offrir aux décideurs nationaux ainsi qu'à leurs partenaires techniques et financiers des pistes de réflexion et d'analyse solides permettant d'alimenter le processus de prise de décisions dans le secteur de l'éducation.

Les structures et systèmes éducatifs dans la région du Sahel sont en constant mouvement étant donné les tensions existantes entre les politiques éducatives, les crises sociales, environnementales et politiques. Ces travaux d'analyses permettent d'éclairer les échanges portant sur les actions à entreprendre dans un environnement complexe avec des données actualisées. L'étude générale et donc, la production des cartographies a été réalisée dans le cadre du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ». Ses activités ont débuté en janvier 2021, par la phase de démarrage visant à positionner l'intervention de l'UNESCO dans le portrait des programmes d'éducation ciblant les enseignants dans la région du Sahel et au niveau de chaque pays. C'est dans ce cadre qu'ont été lancées deux études, la première étant l'état des lieux sur la formation initiale et continue des enseignants. La seconde, les cartographies portant sur les actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et la définition des activités de soutien au projet dans les pays du Sahel (la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad). L'objectif général de l'action est essentiellement d'améliorer la gouvernance et la gestion des enseignants dans cette région. Ces recherches ont été réalisées en partenariat avec la Chaire de l'UNESCO pour le développement curriculaire (CUDC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ces diagnostics et la collecte de ces données sont impératifs pour la poursuite des objectifs liés au développement de l'éducation. Puisqu'en effet, le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » ainsi que les études qui en découlent s'inscrivent dans la poursuite de la cible 4.C du cadre d'action Éducation 2030. La conduite de la production de ces rapports s'est appuyée sur un certain nombre de principes et méthodes à suivre.

L'étude en vue de la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants dans les cinq pays du Sahel devait éclairer sur la nécessité d'une assistance technique dans cette région pour les aider à adopter, à contextualiser et à rendre opérationnelles les politiques existantes ou nouvelles concernant les enseignants, les cadres régionaux pour les enseignants, les normes, les standards et les outils afin de professionnaliser leur corps enseignant. Le rapport devait mettre en relief les points communs et des différences qui existent entre les pays en matière de gouvernance et de gestion des enseignants. Des données administratives et d'enquête d'opinion ont été mobilisées pour l'étude grâce au service SIGE des ministères, mais aussi à partir de questionnaires ayant été distribués. Le consultant a par la suite assuré la saisie et le traitement des données recueillies. Les rapports pays ont été élaborés par les consultants, mais aussi en collaboration avec les équipes de l'UNESCO. La conduite de l'étude a été placée sous la responsabilité du bureau de l'UNESCO Dakar en collaboration avec les autres bureaux de l'UNESCO impliqués dans le projet. L'équipe de gestion du projet et les responsables nationaux recrutés ont joué un rôle central dans la conduite de l'étude. Effectivement, un consultant national a été recruté dans chaque pays concerné pour conduire l'étude. Certaines données manquantes et certaines imprécisions de plusieurs cartes ont rendu difficile le travail de cartographie. Les données recueillies ont tout de même permis d'offrir un portrait réaliste de la gouvernance et de la gestion des enseignants dans la région du Sahel.

Chacun des pays présentait des contraintes, approches ou méthodes différentes étant donné la disparité des contextes politiques et sociaux auxquels ils doivent faire face. Au Burkina Faso, l'enquête a touché 175 personnes issues des services centraux et déconcentrés du ministère en charge de l'éducation nationale, des enseignants du primaire et du post-primaire, des services décentralisés, des partenaires techniques et financiers, de la société civile ainsi que des syndicats de l'éducation. Le pays dispose d'une stratégie nationale sur la question enseignante (SNAQUE) validée en 2020, et la mise en œuvre de cette politique se fait à travers les plans d'action annuels. Toutefois, seulement 9,75 % des répondants ont évoqué la SNAQUE. Enfin, au niveau du

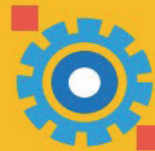
gouvernement, des programmes et interventions en faveur de la question enseignante existent. En ce qui concerne le Mali, un questionnaire et un guide d'entretien ont été partagés à 181 répondants incluant enseignants, encadreurs pédagogiques, administrateurs, gestionnaires, collectivités, syndicats et associations. Le système éducatif malien est géré principalement par quatre ministères et comprend plusieurs ordres et types d'enseignement, avec une diversité de parcours et de passerelles. En Mauritanie, des données administratives ont été collectées grâce à la lecture des documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'éducation. Également, une enquête utilisant la méthode non-aléatoire des quotas a été choisie pour recueillir les données de l'enquête d'opinion. C'est un total de 79 personnes, dont des enseignants, des formateurs, des encadreurs pédagogiques, des administrateurs et des gestionnaires qui forment le groupe de répondants. Parmi ceux-ci, nombreux déplorent l'absence de cette vision politique globale et intégrée qui fait également défaut dans des domaines connexes liés à la profession enseignante. Au Niger, la cartographie repose sur une étude documentaire et une enquête de terrain. Les données administratives ont été collectées grâce aux documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'éducation. L'étude d'enquête note, quant à elle, l'élaboration d'une politique enseignante qui est présentement en cours. Cette dernière serait structurée sur neuf dimensions regroupées en trois axes. Enfin, le Tchad a, pour sa part, également collecté des données administratives par la lecture de rapports officiels et pertinents pour la question de gestion au sein du système éducatif. Les données d'enquêtes qualitatives ont été complétées par des entretiens pour donner un état des lieux actualisé. Un total de 100 personnes a répondu, appartenant aux services centraux du ministère de l'Éducation, aux services déconcentrés du MEN, aux structures de formation des enseignants ainsi que des enseignants, des partenaires techniques et financiers, les syndicats de l'éducation, les ONG locales et la société civile. Le système éducatif du Tchad apparaît alors affecté par une mauvaise employabilité des ressources disponibles tant matérielles qu'humaines. Il est également caractérisé par un fort engagement des communautés dans les activités d'appui aux institutions scolaires.

En dehors de ces principes et approches, il est important de spécifier que l'observation des communautés dans la région du Sahel démontre des similitudes permettant de faciliter une approche régionale de soutien. Les problèmes liés à la gouvernance et à la gestion se rejoignent. Effectivement, la disponibilité d'enseignants qualifiés en nombre suffisant constitue de ce fait l'un des défis majeurs qui est partagé par l'ensemble des pays du Sahel et nécessite une approche régionale pour le relever. C'est en fondant l'analyse sur ces bases que le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » interviendra suivant les principes directeurs que sont l'utilisation plus accrue de ces nouvelles politiques de gestion, le partage d'expérience entre pays et l'intégration du genre dans les interventions.

Les cinq cartographies ont été produites grâce au travail commun et motivé d'équipes nationales et d'experts internationaux. La coordination du projet général est assurée par le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale à Yaoundé et le Bureau multipays de l'UNESCO pour le Maghreb à Rabat. La rédaction des cartographies a, quant à elle, été présidée par des consultants nationaux : Jean-Edmond Zida au Burkina Faso, Babe Diabé Doumbia au Mali, Mohamed El Moctar Ould Sidina en Mauritanie, Abdoulaye Boubakar Diallo au Niger et Diy Djimoko Jeth au Tchad. Ces cartographies ont été produites grâce, entre autres, à la Chaire UNESCO de développement curriculaire de l'UQAM ainsi qu'aux collègues experts des pays associés à l'étude.

En bref, la réalisation de ces 5 cartographies permet d'offrir un outil phare pour les acteurs et décideurs du système éducatif. Elles permettent d'identifier les faiblesses des systèmes éducatifs au moment où elles sont conduites et de servir de base pour l'identification d'une politique éducative riche et contextualisée par chacun des pays du Sahel. Les données recueillies permettent de suivre de près l'évolution des systèmes éducatifs puisque les défis futurs ne sont pas moindres. Les cartographies ne sont qu'une photographie des structures éducatives à un moment précis ; d'où l'importance de poursuivre les recherches et la collecte des données afin d'assurer une mise en contexte actualisé pour des politiques éducatives rigoureuses et fonctionnelles.

Nous espérons que la production des prochains rapports conclura à l'acheminement des progrès des systèmes éducatifs de la région du Sahel dans l'optique d'atteindre les cibles posées par l'Objectif de Développement Durable 4. Donc, d'appliquer des politiques qui permettront d'accompagner et d'accroître le nombre d'enfants accédant à un enseignement inclusif et de qualité, mais également d'améliorer la gouvernance et la gestion du personnel enseignant. L'éducation est un vecteur de développement social crucial, les réformes et structures qui le composent doivent impérativement être rigoureuses.



Résumé exécutif

L'insécurité enfonce le niveau de développement des pays du Sahel qui était déjà le plus bas comparativement aux autres pays du monde¹. De ce fait, en matière d'éducation, la disponibilité d'enseignants qualifiés en nombre suffisant constitue l'un des défis majeurs qui est commun à l'ensemble de ces pays. Pour relever ce défi, une approche régionale est nécessaire. C'est dans cette optique que l'UNESCO, sur le financement de l'Union Européenne, a élaboré et met en œuvre le projet intitulé « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ». Dans le cadre de ce projet, une étude sur la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et la définition des activités de soutien au projet a été menée au Niger. Cette étude vise à aligner les activités du projet avec celles du gouvernement et des partenaires techniques et financiers qui s'intéressent à la question enseignante. La méthodologie de l'étude repose sur une étude documentaire et une enquête terrain.

La revue littéraire a permis de présenter le système éducatif nigérien à travers son contexte et ses principaux indicateurs de couverture et de qualité. Ainsi, en 2020, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du cycle primaire se chiffre à 73,0 % alors qu'il oscillait entre 76,7 % à 69,8 % de 2016 à 2019. Au secondaire premier cycle, Le TBS est passé de 7,9 % en 2015-2016 à 9,9 % en 2018-2019².

S'agissant des enseignants, les effectifs des contractuels sont en progression constante. Au niveau primaire, la proportion d'enseignants contractuels est passée de 77,7 % en 2015 à 81,3 % en 2017. Dans les collèges d'enseignement général (CEG), l'effectif des enseignants publics a aussi significativement augmenté passant de 8 111 à 8 764, où, les professeurs contractuels représentent une majorité de 76,25 %.

Pour ce qui est des encadreurs pédagogiques, leurs effectifs s'élèvent à 1 452 au cycle primaire alors qu'au premier cycle du secondaire, ils sont au nombre de 809 toutes matières confondues.

Les données administratives ont été collectées sur la base des documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'Éducation. Pour prendre en compte le point de vue des acteurs dans la définition des activités du projet Sahel, l'accent a été mis sur la collecte et le traitement de données d'enquête quantitative complétées par des entretiens sur les actions relatives à la gestion et la gouvernance des enseignants dans le pays.

Il ressort de cette étude que la politique enseignante est en cours d'élaboration au Niger. Elle est structurée sur neuf dimensions regroupées en trois axes conformément au guide pour le développement de la politique enseignante publiée par l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants (TTF) et l'UNESCO-IICBA. Le processus d'élaboration de la politique enseignante conduit avec l'accompagnement technique et financier de l'UNESCO-IICBA porte sur trois étapes notamment le diagnostic, la rédaction du document de politique enseignante et l'élaboration du plan d'action. En effet, une politique enseignante ne saurait être effective et efficace si elle n'est pas accompagnée d'un plan d'action réaliste et réalisable. Actuellement, le processus est à la phase d'analyse d'incidences financières et la finalisation du document de politique enseignante attendue au plus tard en octobre 2021.

L'enquête indique également l'existence des programmes intervenant sur la question enseignante qui sont mis en œuvre par l'Etat ou d'autres partenaires techniques et financiers.

En outre, 59 % des enquêtés affirment qu'il existe des normes professionnelles pour les enseignants. C'est le cas par exemple des normes du décret 2000-457/MEN/DEP/DCSD déterminant les normes pédagogiques et environnementales applicables au Niger. Ce décret est en cours de révision par l'Union européenne dans le cadre du projet d'appui au renforcement du secteur de l'éducation et de la formation au Niger et la GIZ en ce qui concerne le volet primaire avec le projet éducation primaire

¹ Rapport sur le développement humain 2020 du PNU2

² Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019 - Rapport d'enquête auprès des inspections primaires 2019-2020

II(PEP II) au niveau de la régions de Tillabéri. Aussi, le curriculum des Écoles Normales d'Instituteurs (ENI), les textes relatifs aux concours, le recrutement, le statut particulier des enseignants non validé sont autant des normes professionnelles perçues par les enseignants. Plus particulièrement, la Banque mondiale appuie le ministère dans la mise en place d'une stratégie RH à travers un cadre normatif de gestion RH dont l'un des objectifs est d'assainir les normes et modes d'allocation, d'affectation et de mobilité et d'utilisation des enseignants.

À la lumière de ce qui précède, le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » pourrait s'appesantir sur les activités d'amélioration de la politique enseignante et les normes et standards relatifs aux enseignants. Il s'agit entre autres de :

- Vulgariser le document de politique enseignante après sa validation par les autorités compétentes ;
- Appuyer l'élaboration du plan d'action de la politique une fois finalisée par le CapEd et validée par le gouvernement ;
- Appuyer la mise en place d'un mécanisme (dispositif) de pilotage de la politique enseignante ;
- Soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires du plan d'action ;
- Assurer la mise à jour chaque deux ans du plan d'actions ;
- Soutenir le pays dans l'élaboration des normes et standards relatifs aux enseignants et leur appropriation par tous les acteurs du niveau central au niveau déconcentré et décentralisé du ministère de l'Éducation nationale ;
- Appuyer le ministère dans la mise en œuvre des plans de formation initiale et continue pour les enseignants du primaire et du secondaire premier cycle ;
- Soutenir la réhabilitation des infrastructures des ENI telles que les salles de micro enseignement ;
- Appuyer l'amélioration du fonctionnement des écoles annexes, laboratoires d'analyses des pratiques, en les soutenant en documents de références et mobiliers et fournitures pour les élèves et la formation de leurs enseignants ;

La question des statistiques relatives aux enseignants devrait être prise en charge par le Système d'Information sur la Gestion de l'Éducation (SIGE) qui, pour le moment, n'est pas intégralement fonctionnel au Niger. Le pays dispose néanmoins d'une base de données sur le personnel régulièrement mise à jour par la DRH.

Par rapport au SIGE et sur la base des propositions faites par les répondants, le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » pourrait orienter ses activités sur :

- La mise en place d'un SIGE intégré en appuyant la mutation des données RH vers le SIGE ;
- La formation des cadres du ministère de l'éducation sur le SIGE ;
- L'appropriation du SIGE par les acteurs ;
- Création de base de données sur l'éducation dans les pays du Sahel ;
- Un appui à la formation de statisticiens du MEN sur l'exploitation du SIGE ;

La situation sécuritaire devient de plus en plus préoccupante dans les pays du Sahel. La région connaît une recrudescence des attaques terroristes qui font des victimes et provoquent de nombreux déplacés à l'intérieur de la zone. Ce facteur sécuritaire vient



I. Contexte et justification de l'étude

aggraver le niveau de développement des pays concernés, qui faisaient déjà partie des pays les moins avancés du monde était déjà peu envié comparativement aux autres pays du monde. Le classement des pays en 2018 selon l'indice de développement humain plaçait les quatre pays du Sahel parmi les dix derniers, dont le Niger qui s'est vu attribué la 189e et dernière place. Les tableaux des principaux indicateurs des systèmes éducatifs des pays du Sahel ne sont guère reluisants satisfaisants et laissent apparaître globalement un écart important entre le nombre d'enseignants qualifiés et la population d'âge scolaire. La disponibilité d'enseignants qualifiés en nombre suffisants constitue, de ce fait, l'un des défis majeurs auquel sont confrontés qui est partagé par l'ensemble des pays du Sahel et nécessite une approche régionale pour le relever.

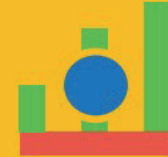
C'est dans ce contexte que l'UNESCO, sur le financement de l'Union Européenne, a élaboré et met en œuvre le projet intitulé « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ».

Ce projet qui est coordonné par le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne, le bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale (Yaoundé) et le bureau multi-pays de l'UNESCO à Rabat, comprend deux volets à savoir i) la gouvernance et la gestion des enseignants et ii) la formation initiale et continue des enseignants.

Dans le but d'aligner cette intervention avec celles des gouvernements et des autres partenaires techniques et financiers qui investissent sur la question dans les pays concernés, il est prévu une étude sur la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants qui permettra de mieux définir les activités qui seront mises en œuvre par le projet.

Le présent rapport présente les résultats de cette étude qui a été menée au Niger. Il aborde les points suivants :

- ▶ généralités sur le système éducatif
- ▶ aperçu sur l'approche méthodologique de l'étude
- ▶ état des lieux de la politique enseignante dans le pays
- ▶ aperçu sur les activités de gouvernance et de gestion des enseignants en cours dans le pays
- ▶ situation des normes sur la profession enseignante dans le pays
- ▶ examen des capacités institutionnelles en SIGE pour une gestion optimale des enseignants dans le pays



II. Contexte et généralités sur le système éducatif du pays

2.1. Contexte général

La structure démographique particulière constitue un véritable fardeau pour le Niger, avec l'un des taux d'accroissement naturel le plus élevé au monde soit 3,9 %³. Ainsi, le taux de fécondité reste lui aussi assez haut avec en moyenne 7,6 enfants par femme. De plus, la structure de la population nigérienne est marquée par une forte proportion des jeunes de moins de 15 ans, estimées à plus de 54 % en 2018. C'est dire qu'il y a autant d'enfants et de jeunes qu'il faut, entre autres, éduquer, soigner et conduire à des opportunités d'emploi.

Sur le plan socio-économique, on note un recul de la pauvreté car de 62 % des nigériens vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2005, cette proportion passe à 45 % en 2014 (Enquête ECVMA)⁴. Enfin, la majorité de la population nigérienne est rurale. 80 % vit de l'agriculture qui se trouve confrontée aux chocs climatiques avec ses conséquences néfastes telles que la dégradation des productions agropastorales, la recrudescence des extrêmes sécheresses et d'inondations.

Pays saharien continental, au carrefour de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest, le Niger s'étend sur une très grande superficie de 1 267 000 km² dont les deux tiers sont désertiques. Sur le plan politique, des élections générales ont été organisées en février 2021 et ont permis d'installer une nouvelle Assemblée Nationale, de nouveaux conseils de ville et surtout, « un président élu a passé le relais à un autre président élu » ; une avancée historique dans la vie politique et pour la démocratie du pays. Depuis une dizaine d'années, le Niger subit les effets des conflits sécuritaires à l'instar des autres pays de la zone sahélienne. Cette situation affecte l'ensemble de la vie socio-économique et exerce une très forte pression sur les maigres ressources de l'État dont une part importante doit être orientée vers les dépenses de sécurité.

Au niveau macroéconomique, si le pays a enregistré un taux de croissance réel du PIB d'environ 5 % en moyenne au cours de dix dernières années, l'analyse « année par année » montre une évolution en dents de scie traduisant une certaine exposition de l'économie nigérienne à des nombreux chocs à la fois internes (insécurité, sécheresse et inondations, volatilité des prix des produits de base, etc.) et externes (conflits dans les pays voisins, fluctuations de prix sur les marchés internationaux, etc.).

Avec une économie qui reste assez peu diversifiée⁵, le pays restera exposé aux aléas climatiques, régionaux et globaux en dehors de son contrôle avec des conséquences néfastes sur les finances publiques. Selon le Plan de Transition du Secteur de l'Éducation et de la formation (PTSEF) 2020-2022, la capacité de mobilisation de ressources financières domestiques s'est nettement détériorée et le Niger devient de plus en plus dépendant de l'aide extérieure, tout en ayant davantage recours à l'endettement. Ereintée par la pandémie de Covid-19, l'économie du Niger peine à se relever.

Les défis liés à la Covid-19 ont conduit à des décisions urgentes allant jusqu'à la « mise en congé », la fermeture des tous les établissements scolaires, du préscolaires à l'université de mars à mai 2020. Les mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation du Covid-19, ont eu pour conséquence immédiate une réduction du temps scolaire qui a entraîné une baisse de la qualité des apprentissages et l'abandon de plusieurs élèves. Des mesures palliatives ont été mises en œuvre dans le cadre de la continuité éducative en temps de fermeture et des stratégies de rattrapages appliquées après la réouverture des écoles en juin 2020.

³ RGPH 2012 : Recensement Général de la population de l'habitat, République du Niger 2012

⁴ Enquête ECVMA, 2014 : Enquête sur les Conditions de Vie de Ménages et de l'Agriculture

⁵ En 2017 le PIB se composait à 42,3% du secteur primaire dont notamment l'agriculture et l'élevage, 16,9% pour le secteur secondaire et 40,8% pour le secteur tertiaire dont l'essentiel provient du commerce extérieur et des recettes d'exportations d'uranium et d'or)

2.2. Présentation du système éducatif

Les missions de l'école nigérienne sont définies par la Loi N° 98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien. Cette loi précise en son titre III les structures du système éducatif nigérien. Ces structures se trouvent gérées par plusieurs ministères sectoriels. Aujourd'hui, le système éducatif est géré par quatre (4) ministères sectoriels :

- Le ministère de l'Education nationale (MEN) qui couvre l'alphabétisation, l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général ;
- Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui s'occupe des universités publiques et privées ;
- Le ministère de la Formation Professionnelle et Technique (MFPT) qui prend en charge les établissements où sont dispensés les apprentissages des métiers...
- Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) où sont formés aux métiers sportifs, culturels, de jeunes nigériens.

Le système éducatif nigérien comprend l'enseignement formel et l'enseignement non- formel. Le parcours d'enseignement formel passe par 5 niveaux, avec une forte déperdition entre les niveaux : l'enseignement préscolaire (2 ans), l'enseignement primaire (6 ans), l'enseignement secondaire (composé du collège pour 4 ans et du lycée pour 3 ans), l'enseignement technique et professionnel ou l'enseignement supérieur. L'enseignement non- formel inclut : l'alphabétisation, la formation pour adultes, les études confessionnelles et les études spécialisées.

Le premier cycle de l'enseignement secondaire est aussi appelé cycle de base II. Il accueille officiellement en première année les enfants âgés de treize (13) ans. Les études, d'une durée de quatre (4) ans, sont sanctionnées par le bBrevet d'études du pPremier cCycle (BEPC) qui donne accès à l'enseignement moyen général, technique ou professionnel. Depuis 2010-2011, l'accroissement rapide des apprenants achevant le cycle primaire a entraîné une évolution sensible des effectifs du cycle de base II. C, cee qui pose à ce niveau, un réel problème de gestion des flux, effets induits du PPDE qui s'est consacré uniquement au développement de l'enseignement primaire.

Dans l'enseignement primaire, les effectifs ont augmenté de 7 % entre 2009 et 2015 puis de 6 % par an entre 2015 et 2017. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 60 % en 2009-2010 à 72 % en 2016-2017. Le taux de préscolaire tourne autour de 12 %, ce type d'enseignant d'enseignement couvrant essentiellement les milieux urbains et semi-urbains.

La question des enseignants, qui englobe celles de leur formation, de leur recrutement et de leur affectation dans les régions et les établissements, est cruciale pour le système éducatif et présente quelques caractéristiques qui appellent des mesures d'amélioration. Les enseignants sont formés dans les ENI qui recrutent des candidats sortant nantis du BEPC pour les ilnstituteurs aAdjoints et du bBaccalauréat (BAC) pour les ilnstituteurs. La durée de la formation est d'une année pour les ilnstituteurs et deux ans pour les ilnstituteurs adjoints. La formation dans les ENI est déconnectée du recrutement d'enseignants. Le profil de sortie des ENI est couvert par le référentiel métier de l'enseignant(e) du Niger qui renferme 13 compétences réparties dans 3 domaines : i) domaine de l'enseignement/apprentissage, ii) domaine de la responsabilité dans le système éducatif ; et iii) domaine de la professionnalité enseignante et de l'éthique professionnelle. Chacune des 13 compétences est explicitée en composantes s'appuyant sur des ressources nécessaires à mobiliser pour les opérationnaliser.

Les compétences se déclinent ainsi qu'il suit selon les domaines :

a) Compétences du domaine de l'enseignement apprentissage

- **Compétence 1** : s'exprimer avec clarté dans les situations de communication à l'oral et à l'écrit dans les différentes situations d'enseignement/ apprentissage
- **Compétence 2** : consolider ses acquis dans les différentes disciplines enseignées pour répondre aux besoins de ses élèves.
- **Compétence 3** : planifier les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation dans les différentes disciplines enseignées.

- **Compétence 4** : construire des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines.
- **Compétence 5** : mettre en œuvre et gérer les apprentissages en classe.
- **Compétence 6** : évaluer les compétences des élèves et proposer des stratégies de remédiation.
- **Compétence 7** : maîtriser et utiliser les technologies de l'information et de la communication en éducation (ticeTICE).

b) Compétences du domaine de la responsabilité du système éducatif

- **Compétence 8** : participer à la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles
- **Compétence 9** : gérer la communication au sein du système (établissement, hiérarchie, parents et partenaires).
- **Compétence 10** : aider les élèves à atteindre les objectifs du cycle dans lequel ils sont scolarisés.

c) Compétences du domaine de la professionnalité enseignante et de l'éthique professionnelle

- **Compétence 11** : collaborer à la réalisation d'actions de partenariat (au sein de l'établissement et dans son environnement économique, social et culturel)
- **Compétence 12** : s'engager dans la construction de sa professionnalité enseignante tout au long de sa carrière.
- **Compétence 13** : agir en éducateur de façon éthique et responsable.

Le système éducatif national ne manque pas d'enseignants et il est remarquable que tous soient rémunérés sur ressources publiques, ce qui constitue une exception dans la sous-région. Les rythmes de recrutement ont pu suivre l'évolution très rapide des effectifs scolarisés. Dans le cas de l'enseignement primaire, le taux d'encadrement moyen (36 à 37 élèves pour 1 enseignant) est d'ailleurs meilleur que dans la plupart des pays comparables et en ligne avec le taux recommandé par l'UNESCO (40 élèves pour 1 enseignant)⁷.

En revanche, la répartition des enseignants dans les régions puis dans les établissements, en revanche, connaît beaucoup d'aléas et de disparités, ce qui enlève beaucoup de signification aux moyennes nationales plutôt flatteuses des taux d'encadrement. Par exemple, alors qu'au niveau national la dotation est d'un enseignant pour 36 élèves au primaire, on observe des chiffres aussi bas qu'un enseignant pour 26 élèves à Diffa et des chiffres aussi élevés qu'un enseignant pour 45 élèves à Maradi. Une observation analogue est faite pour le premier cycle du secondaire. Pour ce dernier cycle, on observe un écart de dotation allant d'un enseignant pour 24 élèves dans la région de Diffa jusqu'à un enseignant pour 60 élèves dans la région de Maradi. Pour le cycle de base 2, les écarts vont de 31:1 à Niamey jusqu'à 49:1 à Maradi, cette dernière région apparaissant systématiquement comme la moins favorisée.

Au sein de chaque région, l'affectation des enseignants dans les établissements est encore marquée par de très fortes disparités, que le Rapport d'État sur le système éducatif national (RESEN) a analysées dans le détail pour le cas de l'enseignement primaire. Ainsi, la moyenne de 31 élèves par enseignant dans la région de Niamey masque une distribution inéquitable allant de quelques poignées d'élèves par enseignant dans certains établissements jusqu'à plus de 60 élèves par enseignant dans d'autres établissements. Dans la plupart des autres régions, l'observation est la même et, parfois aggravée : par exemple, l'étendue de la distribution de l'encadrement des élèves (différence entre le ratio élèves maître le plus élevé et le ratio élèves maître le moins élevé) dans les établissements dépasse 100 dans les régions de Tahoua, Tillabéry et Zinder, ce qui signifie d'ailleurs que certaines écoles ne sont pas du tout en situation d'enseigner convenablement.

Dans l'enseignement secondaire, les disparités d'affectation des enseignants sont surtout le fait d'écarts entre les zones rurales et les zones urbaines, dans une situation d'ensemble marquée par un excédent d'enseignants. Selon le RESEN, 1 285 postes supplémentaires sont nécessaires dans les collèges et lycées ruraux tandis que 1 319 postes sont en excédent dans les collèges et lycées urbains.

⁷ Plan de Transition du secteur de l'Éducation et de la Formation

La répartition des enseignants en fonction de leur qualification révèle une autre inégalité : la concentration des « bons » enseignants en milieu urbain alors que les enseignants contractuels « précarisés » se retrouvent dans une forte proportion en milieu rural.

Pour les cycles primaire et secondaire (collège), les mesures ci-après ont été prises par les ministères en charge de l'Éducation :

- ▶ le redéploiement des enseignants en surnombre dans les écoles en zone urbaine ;
- ▶ le recours systématique à la multi gradation dans les écoles à effectifs réduits des zones à faible densité ; ,
- ▶ l'élaboration d'une politique enseignante (en cours) avec l'appui de l'UNESCO à travers le Programme CapEd susceptible de rendre la profession enseignante plus attrayante ;
- ▶ l'amélioration de la gestion des enseignants par l'élaboration et l'opérationnalisation d'une stratégie RH avec l'appui de la Banque mondiale (en cours) ;
- ▶ la mise en place de nouveaux mécanismes d'affectation et de gestion des enseignants ;
- ▶ le recrutement dans les écoles normales en fonction des besoins régionaux en enseignants ;
- ▶ la construction de salles de classe ;
- ▶ la construction d'écoles normales d'instituteurs (ENI) ;
- ▶ l'introduction des langues nationales dès les premières années du primaire (réforme des curricula du primaire et des curricula de la formation initiale des enseignants en cours)
- ▶ La créations de collèges ruraux de proximité ;
- ▶ l'option de formation des professeurs polyvalents

2.3. Aperçu sur l'évolution des principaux indicateurs l'éducation

2.3.1. Indicateurs d'accès et de participation

Évolution du Taux Brut d'Admission (TBA) au primaire sur les 5 dernières années.

Tableau n°1 : Évolution du TBA au primaire sur les 5 dernières années selon le sexe

	2016	2017	2018	2019	2020
Garçons	90,5%	94,7%	83,3%	86,1%	99,4%
Filles	78,1%	82,7%	74,9%	78,4%	92,3%
Total	84,4%	88,8%	79,1%	82,4%	95,9%

Sources : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019 - Rapport d'enquête auprès des inspections primaires 2019-2020

Dans l'ensemble, l'évolution du TBA s'est faite en ligne brisée, passant de 84,4 % en 2016 à 88,8 % en 2017 pour descendre à 79,1 % en 2018 et remonter à 82,4 % en 2019. En 2020, le TBA culmine à 95,9 %. C'est ce même schéma d'évolution qui s'observe chez les garçons comme chez les filles. Le TBA chez les filles est très inférieur à celui des garçons, ce qui appelle des actions énergiques pour le booster et le faire évoluer positivement.

Tableau n°2 : Évolution du TBA au primaire sur 5 années selon le milieu

	2015	2016	2017	2018	2019
Urbain	135,2%	139,3 %	124,7%	117,7%	119,4%
Rural	82,6%	73,8%	81,8%	71,7%	75,2%
Total	91,1%	84,4%	88,8%	79,1%	82,4%

Source : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019

Ce tableau présente le TBA en milieu urbain qui se situe au-delà de 115 % pendant les cinq années ciblées. Cela peut s'expliquer par l'admission au CI d'élèves hors tranche d'âge... Dans le milieu rural, le TBA se réduit à des proportions en dessous de 83 % toutes années confondues. C'est dire que dans le milieu rural, les inscriptions en première année du cycle primaire s'amointrissent et se limitent à des petites proportions.

Évolution du TBA en classe de sixième sur les quatre dernières années**Tableau n°3 : Évolution du TBA en classe de sixième selon le sexe sur les quatre dernières années**

	2015	2016	2017	2018
Garçons	49,4%	48,6%	43,3%	31,0%
Filles	37,4%	38,7%	36,7%	26,0%
Ensemble	43,5%	43,8%	40,1%	28,5%

Source : Annuaire statistique 2018-2019 du MES

L'évolution du TBA s'est faite en dents de scie au cours de ces dernières années. En effet, de 2015 à 2017 le TBA s'est légèrement accru avant de retomber entre 2017-2018 et 2018-2019, période au cours de laquelle il a connu une baisse d'environ 12 points de pourcentage. Cette baisse est plus importante chez les garçons avec 12,3 points de pourcentage.

Évolution du TBS au primaire sur les 5 dernières années**Tableau n°4 : Évolution du TBS au primaire sur les 5 dernières années selon le sexe**

	2016	2017	2018	2019	2020
Garçons	82,6%	80,4%	75,7%	74,3%	76,9%
Filles	70,5%	69,0%	65,4%	65,1%	69,1%
Total	76,7%	74,8%	70,6%	69,8%	73,0%

Sources : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019 - Rapport d'enquête auprès des inspections primaires 2019-2020

Entre 2016 et 2019, le TBS a baissé de plus de 5 points de pourcentage allant passant de 76,7 % à 69,8 %. En 2020, le TBS se chiffre à 73,0 %. Pour toutes les années, les taux des garçons sont supérieurs à ceux des filles. Des actions porteuses doivent être engagées pour soutenir et propulser la scolarisation des filles.

Tableau n°5 : Évolution du TBS au primaire sur 5 années selon le milieu

	2015	2016	2017	2018	2019
Urbain	129,5%	139%	125,2%	116,5%	114,32%
Rural	64,0%	64,6%	65,1%	61,8%	61,1%
Total	74,6%	76,7%	74,8%	70,6%	69,8%

Source : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019

Les taux de scolarisation en milieu urbain se situent au-delà de 110 % quel que soit l'année considérée. La scolarisation des enfants est positivement perçue en milieu urbain, alors qu'en milieu rural quelques pesanteurs sociales ralentissent les efforts de scolarisation et retiennent le TBS à 61,1 %. À cela, s'ajoutent les difficultés d'extension de l'offre en éducation. Les TBS urbain et rural ont connu une évolution en dents de scie de 2015 à 2019.

Évolution du TBS au premier cycle du secondaire sur les quatre dernières années**Tableau n°6 : Évolution du TBS au premier cycle du secondaire par sexe sur les quatre dernières années**

	2016	2017	2018	2019
Garçons	10,3%	10,7%	11,5%	12,4%
Filles	05,4%	05,4%	06,2%	07,3%
Ensemble	07,9%	08,1%	08,9%	09,9%

Source : Annuaire statistique 2018-2019 du MES

Le taux brut de scolarisation est passé de 7,9 % en 2015-2016 à 9,9 % en 2018-2019, soit une augmentation de 2 points de pourcentage. Cette augmentation du TBS est sensiblement plus forte chez les garçons que chez les filles.

2.3.2. Indicateurs de qualité**Évolution du TAP au primaire sur les 5 dernières années****Tableau n°7 : Évolution du TAP au primaire sur les 5 dernières années selon le sexe**

	2016	2017	2018	2019	2020
Garçons	81,4%	70,5%	66,7%	70,4%	56,5%
Filles	67,9%	60,9%	57,2%	60,2%	51,1%
Total	74,8%	65,8%	62,0%	65,4%	53,9%

Sources : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019 - Rapport d'enquête auprès des inspections primaires 2019-2020

Au total, le TAP a régressé entre 2016 (74,8 %) et 2020 (53,9 %) avec une stabilité relative tournant autour de 62 à 66 % de 2016 à 2019. Cette tendance s'observe aussi chez les garçons où le taux varie de 81,4 % à 56,5 % sur la même période. C'est le même schéma qui se reproduit avec les filles dont le TAP tombe de 67,9 % à 51,1 %. Les taux des garçons restent nettement supérieurs à ceux des filles quel que soit l'année considérée.

Tableau n°8 : Évolution du TAP au primaire sur 4 années selon le milieu

	2016	2017	2018	2019
Urbain	131,6%	117,2%	102,7%	108,7%
Rural	63,8%	55,9%	54,2%	57,0%
Total	74,8%	65,8%	62,0%	65,4%

Source : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019

De 2016 à 2019, le TAP a fortement diminué pour chacun des milieux considérés. Les taux de 2019 sont révélateurs d'un large écart entre le milieu rural et le milieu urbain avec respectivement 57,0 % et 108,7 % soit une différence de 51,7 %. ...L'achèvement du cycle primaire n'est pas très évident en milieu rural.

2.4. Principales données sur les enseignants

Évolution des effectifs enseignants du cycle primaire sur les cinq dernières années

Tableau n°9 : Évolution des effectifs enseignants du primaire sur les cinq dernières années selon le genre et le statut

	2015	2016	2017	2018	2019
Enseignants craie en main	66750	72021	76184	68996	73533
Dont femmes	33162	36741	40551	36345	41138
Enseignants du public	64491	69544	73681	66126	70147
Enseignants contractuels	50123	55216	59810	50531	53033
Pourcentage des contractuels	77,7%	79,4%	81,3%	76,4%	72,12%

Source : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019

Le nombre d'enseignants craie en main connaît une évolution en dents de scie. En effet, de 2015 à 2017, une croissance régulière s'observe dans les effectifs enseignants passant de 66 750 à 76 184 enseignants. Ensuite, en 2018, ce nombre chute à 68 996 soient 7 188 enseignants en moins, pour ensuite se relever et se hisser à 73 533 enseignants en 2019 avec un gain de 4 537 enseignants.

La réduction des effectifs d'enseignants est due d'abord par à l'effet direct induit par l'évaluation des enseignants contractuels dont près d'un tiers a été « remercié ». De plus, des milliers d'enseignants contractuels quittent l'enseignement après leur réussite aux concours organisés par d'autres corporations, principalement la pPolice, la gGarde nNationale et la gGendarmerie nNationale qui offrent plus de garantie de carrières et de promotion. Bref, les enseignants du public et les enseignants contractuels ont évolué selon le même schéma.

La proportion d'enseignants contractuels est passée de 77,7 % en 2015 à 81,3 % en 2017 : cela. Cela veut dire que les enseignants « fonctionnaires de l'État » représentent moins du cinquième des effectifs enseignants craie en main⁸. Cette forte proportion se réduit en 2018 à 76,4 % et à 72,12 % en 2019. Cette tendance à la baisse de la proportion des contractuels est à encourager si elle traduit le recrutement à la fonction publique d'enseignants professionnels prêts à faire carrière dans l'enseignement.

⁸ Ce sont des enseignants qui dispensent les cours dans les classes contrairement aux enseignants qui sont affectés aux niveaux des services d'administration du ministère de l'éducation nationale (Ministère, DREN, Inspection, secteur pédagogique etc.) et qui n'enseignent plus dans les écoles.

Tableau n° 10 : Évolution des enseignants craie en main diplômés des écoles normales

	2018	2019
Enseignants craie en main	68996	67285
Enseignants avec CFEEN	42506	53062
% enseignants avec CFEEN	61,60%	78,86%

Source : Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation Annuaire 2018-2019

Les effectifs des enseignants nantis du CFEEN ont augmenté de façon significative passant de 42 506 en 2018 à 53 062 en 2019. Ces enseignants ayant obtenu le parchemin des ENI, représentent 78,86 % des enseignants craie en main, ce qui devrait se traduire par de meilleures prestations pédagogiques et donc de proportions importantes d'élèves dans les seuils de maîtrise des compétences désirées.

Evolution du personnel enseignant du secondaire premier cycle sur les quatre dernières années.

Tableau n°11 : Évolution du personnel enseignant par sexe et par statut dans les CEG publics

	2016			2017			2018			2019		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Titulaires	1349	430	1779	1305	524	1829	1270	512	1782	1309	559	1868
Contractuels	4942	1349	6291	4971	1410	6381	5249	1485	6734	5204	1479	6683
ASCN	17	21	38	5	2	7	90	83	173	114	94	208
Coopérants	3	0	3	2	0	2	1	0	1	2	3	5
TOTAL	6311	1800	8111	6283	1936	8219	6610	2080	8690	6629	2135	8764

Source : Annuaire statistique 2018-2019 du MES

L'effectif des enseignants dans les CEG publics a connu une augmentation significative entre 2015-2016 et 2018-2019. En effet, cet effectif est passé de 8 111 à 8 764. L'effectif des femmes reste à de faibles proportions. Les contractuels sont les plus nombreux et représentent une majorité de 76,25 %. Les titulaires ne font représenter que 21,31 %, un peu plus du cinquième. Les ASCN et les coopérants constituent de faibles proportions de l'effectif des enseignants dans les CEG publics.

Evolution du personnel d'encadrement au cycle primaire

Selon la Direction de la formation initiale et continue, pour l'année scolaire 2020-2021, les effectifs des encadreurs pédagogiques du cycle primaire s'élèvent à **1 452**, répartis dans le tableau suivant :

Tableau n°12 : Effectif du personnel d'encadrement pédagogique

Désignation	Effectif
Inspecteurs de l'Enseignement Primaire	338
Conseillers pédagogiques	916
Encadreurs ENI	198

En 2021, le rapport du nombre d'enseignants par inspecteur se situe à 199 enseignants pour un inspecteur, et celui des conseillers pédagogiques (CP) à 73 enseignants par CP. En comparaison aux indications du PDDE, il y a moins d'enseignants par inspecteur et par CP, ce qui prédispose l'encadrement pédagogique du cycle primaire à plus d'efficacité.

Les encadreurs pédagogiques assurent la formation continue des enseignants du terrain. Sont encadreurs pédagogiques les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les directeurs et les enseignants expérimentés⁹. Ces acteurs mettent en œuvre diverses stratégies pour assurer leur mission. Il s'agit entre autres du regroupement des enseignants en mini-CAPEDCaped ou en cellule

d'animation pédagogique (CAPED) pour les écoles primaires, et en unités pédagogiques (UP) pour le premier cycle du secondaire. Dans les deux cas, ces regroupements ont pour but le partage des expériences porteuses et testées par les enseignants. Ce sont de véritables écoles pédagogiques dans lesquelles les jeunes enseignants apprennent auprès des plus anciens. Lors des sessions, les enseignants préparent des leçons qu'ils présentent avec l'appui des autres collègues. Ils procèdent à des analyses de pratiques avant de valider les fiches élaborées à l'occasion. Les encadreurs pédagogiques sont la cheville ouvrière des CAPED et mini-CAPED, qu'ils animent, orientent et accompagnent avec des thèmes pédagogiques très intéressants. Ils font aussi des visites de classe dans le souci d'appuyer la professionnalisation des maîtres.

En termes d'activités dans le cadre du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », il s'agira d'appuyer la tenue des sessions de CAPED¹⁰ dans les régions d'interventions notamment Agadez, Dosso et Niamey. En effet, les CAPED ont été formalisées en vue de favoriser les interactions, l'entraide et le partage d'expériences entre les acteurs (enseignants, directeurs, encadreurs pédagogiques). Après plusieurs années de mise en œuvre, ce modèle, malgré sa pertinence, n'arrive pas à prendre forme dans le dispositif de formation continue des enseignants. La nouvelle vision conformément au plan stratégique de la formation initiale et continue des enseignants, est de partir des pratiques, les analyser pour aboutir à une pratique réfléchie. Il apparaît dès lors opportun d'accompagner le ministère de l'Éducation nationale afin de créer les conditions d'un développement professionnel des enseignants à travers les communautés des pratiques en s'appuyant sur un modèle d'analyse de pratiques innovant consistant à partir, par exemple, des séances des pratiques filmées pour engager les échanges, impulser la réflexion des enseignants, en vue d'identifier des actions d'amélioration, assorti d'une d'action et le suivre avec les enseignants.

Tableau n°13 : Evolution des personnels d'encadrement par discipline au secondaire

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Anglais	94	133	138
Arabe	36	42	77
EFS	12	23	28
EPS	41	77	80
Français	80	120	119
HG	77	98	112
Maths	69	73	79
PC	73	77	84
SVT	76	90	92

Source : Annuaire statistique 2018-2019 du MES

L'examen du tableau ci-dessus montre l'évolution du personnel d'encadrement de 2016 à 2019 dans toutes les disciplines. Quelle que soit la matière considérée, l'évolution du nombre d'encadreurs pédagogiques est lente et timide. En mathématiques et en PC, sur les trois ans, le nombre d'encadreurs n'a augmenté que d'une dizaine d'éléments. Au regard des besoins, les institutions de formation se doivent de réaménager leurs capacités d'accueil.

La formation continue des enseignants du secondaire est assurée de façon hiérarchique par la Direction de la formation initiale et continue (DFIC), les Directions régionales de l'enseignement secondaire (DRES), les Directions départementales de l'enseignement secondaire (DDES), les chefs d'établissement, les inspecteurs pédagogiques (IP) et les conseillers pédagogiques (CP/ES). Dans le cadre d'études de leçon appelées aussi élaboration de fiches pédagogiques, la contribution des enseignants relève d'un accompagnement pédagogique par les pairs. Trois modules sont conçus pour des formations à l'intention des animateurs pédagogiques, des chefs d'établissements et des professeurs DAP/CEG. La posture de l'animateur est favorablement développée et est très positivement appréciée.

⁹ Rapport d'audit organisationnel et pédagogique des onze Ecoles Normales d'Instituteurs et de l'Ecole Normale Supérieure

¹⁰ En 2021, il a été dénombré au niveau du cycle primaire deux mille vingt et un (2021) CAPED au Niger. Cependant, ces CAPED peinent à être pleinement opérationnelles faute de moyens suffisants qu'exigent leur fonctionnement.

Sous l'impulsion du MEN qui a mis en place un dispositif d'évaluation qui fonctionne convenablement¹¹, des évaluations régulières sont menées dans les écoles primaires. Les évaluations nationales sont complétées par des évaluations internationales dont celles du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), qui se tient chaque cinq (5) années, et qui permet des comparaisons entre les pays participants et entre les éditions.

Aussi, en 2019, le Niger a participé pour la deuxième fois à l'enquête régionale PASEC. L'enquête PASEC permet aussi la mise en relation des données sur les acquis des élèves avec les caractéristiques personnelles des enquêtés et certains aspects contextuels des systèmes éducatifs. Cette approche contribue à la pertinence de l'élaboration des politiques éducatives à travers la production d'informations sur des éléments qui concourent à apprécier les meilleures performances, sur les écarts de performance entre les différents profils d'élèves, d'écoles et de régions, départements, provinces, et enfin sur les pistes d'actions politiques porteuses d'efficacité et d'équité pour les systèmes éducatifs. Cette seconde édition de l'évaluation apporte surtout une innovation majeure dans le diagnostic de la qualité du système éducatif en intégrant une nouvelle composante d'enquête relative aux connaissances des enseignants en mathématiques, en langue d'enseignement et en didactique de ces deux disciplines. Cette enquête sur les enseignants répond à une demande de la communauté éducative des pays subsahariens membres de la CONFEMEN pour une meilleure compréhension des besoins de formation initiale et continue des enseignants afin d'agir à travers des politiques éducatives plus efficaces. Ceci représente un besoin et un intérêt des pays participants à améliorer la qualité des systèmes éducatifs en se basant sur des données factuelles et en mettant l'enseignant au centre du système éducatif.

Les procédures d'assurance qualité ont été appliquées tout le long de l'évaluation PASEC2019 sous le contrôle et la validation du comité scientifique PASEC. La mise en œuvre des différentes étapes de conception et de sélection des items de l'évaluation (ateliers cognitifs et mise à l'essai des instruments) dans le strict respect des normes, constitue un premier gage de qualité des données de l'évaluation. Les normes techniques de l'évaluation PASEC2019 spécifient entre autres la façon dont l'évaluation doit être mise en œuvre dans chaque pays.

Les systèmes éducatifs des pays de l'évaluation PASEC2019 partagent d'importants points communs comme l'indiquent les caractéristiques que révèlent leurs curricula officiels. ¹²Sur le plan de la politique curriculaire et de la structure des systèmes scolaires, il est perceptible que ces pays ont défini, au cours des deux dernières décennies, une politique éducative et curriculaire qui se veut en rupture avec les politiques antérieures. Elle apparaît plus préoccupée par la qualité des apprentissages des élèves et reste marquée par une attention forte portée au cadre effectif des scolarités.

La formation des enseignants est affirmée, à travers les politiques nationales et régionales, comme étant au cœur de la quête d'une éducation de qualité et équitable pour tous. Les dispositifs de formation et les programmes déclarés dans presque tous les pays de l'évaluation montrent une volonté de s'orienter vers des pratiques centrées sur les besoins des élèves, tant dans les activités de classe que dans la vie quotidienne. Ces pratiques cherchent à rendre l'élève acteur de son propre apprentissage, ce qui implique directement un enseignement basé sur un apprentissage actif. La préparation des enseignants à l'application des programmes se fait en s'appuyant sur des documents d'orientations qui prennent la forme de guides pédagogiques. La formation initiale des enseignants est assurée, dans la plupart des pays, à travers des instituts de formation ou des écoles normales.

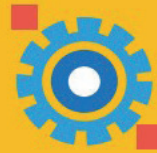
Le Niger a priorisé le renouvellement des programmes de formation dans les écoles normales afin d'améliorer la qualité des enseignements-apprentissages des élèves. En 2016, a été engagée une expérimentation de la réforme curriculaire dite APS dans trois ENI : Dosso, Tahoua et Zinder.

Le programme de 2016 a pour finalité l'adaptation de la formation professionnelle des élèves-maîtres « aux options politiques du système éducatif dont l'approche par les situations (A.P.S), choisie par le Niger avec comme paradigmes le socioconstructivisme et le respect de la logique des compétences ».

¹¹ Au Niger il y a une direction de l'évaluation scolaire et des concours professionnels qui s'occupe entre autres, d'évaluer les acquis scolaires des élèves en sciences, mathématiques et français tous les deux ans. En collaboration avec l'équipe nationale PASEC cette direction organise les évaluations internationales comme celle du PASEC ;

¹²CONFEMEN 2018

Deux missions sont dévolues aux écoles normales par l'adaptation au choix APS du Niger et la promotion de « l'enseignement bilingue comme facteur clé pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement, tout en valorisant les langues et les cultures nationales en vue d'asseoir les apprentissages de base et de prendre en compte l'environnement socioculturel et économique des apprenants 68 ». L'approche curriculaire du programme des ENI de 2016 repose sur l'alternance et l'adaptation des connaissances et compétences acquises en situation professionnelle, expériences et actions vécues par l'EM qui constituent des ressources tant en cours que pendant les stages.



III. Aperçu sur l'approche méthodologique de l'étude

Pour mener à bien l'étude deux types de données ont été mobilisés. Il s'agit des données administratives et des données d'enquêtes.

3.1. Les données administratives

Les données administratives ont été collectées à la lecture des documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'éducation. Les principales sources explorées sont :

Le Programme Sectoriel d'Éducation et de Formation (PSEF) offre une vision d'ensemble du système éducatif. Le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF Niger-2014-2024) a été conçu dans une situation difficile, en prolongement du Programme de Développement Décennal de l'Éducation (PDDE) qui ciblait uniquement le niveau de base 1. Il a adopté une démarche sectorielle intégrale envisageant à la fois un développement global pour l'ensemble du système d'éducation et de formation du pays ainsi que le traitement des faiblesses constatées dans le diagnostic. L'idée était en outre de renforcer les capacités des acteurs et des structures du système et d'en améliorer la gestion. Une considération forte était par ailleurs i) de chercher à rester dans un contexte de soutenabilité budgétaire, encadrée toutefois par une politique de priorité accrue au secteur et ii) d'attirer l'intérêt des partenaires techniques et financiers extérieurs pour la réalisation des objectifs ambitieux visés. Des priorités assez claires étaient exprimées dans ce programme, compte tenu des contraintes de faisabilité concrète et de soutenabilité financière.

Le Programme de Transition du Secteur de l'Éducation et de la Formation (PTSEF) : La principale marque du PTSEF 2020-2022 est le renforcement de la réforme budgétaire, mise en route en 2018 dans l'alignement d'une directive de l'UEMOA3, qui a fait évoluer les procédures de préparation des budgets nationaux vers la pratique des budgets-programmes. Les ministères établissent désormais une programmation glissante de trois années (DPPD, Document de programmation pluriannuelle des dépenses), puis une programmation annuelle (PAP, Programme annuel de performance), dans le cadre d'enveloppes indicative limitées. Ces documents sont organisés sous la forme d'un nombre restreint de programmes par ministère (trois ou quatre), chaque programme étant assorti d'objectifs clairs et peu nombreux, traduits en indicateurs chiffrés. Pour opérationnaliser l'obligation de rendre compte des administrations, chaque programme est doté d'un responsable de programme unique et clairement désigné.

Le Plan d'Actions annuelle 2021. Afin de favoriser les échanges et la concertation dans la mise en œuvre du PTSEF, les autorités compétentes du Niger et les PTF se sont dotés d'un Cadre partenarial signé le 02 décembre 2019 et d'une lettre d'endossement en date du 21 Novembre 2019. Ceux-ci traduisent les intentions des signataires sur la manière dont ils entendent travailler et coordonner leurs interventions. Avec le financement du Fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE) ouvert aux quatre (4) ministères en charge du secteur et l'arrivée du PME et de la Norvège au FCSE, l'objectif visé est de disposer d'un outil de financement du PTSEF durant la période 2021-2023. Pour programmer les ressources allouées au FCSE, une lettre de cadrage a été signée pour permettre aux ministères sectoriels et à la CAMOS d'élaborer leurs documents de programmation/planification (DPPD et PAP) en lien avec les niveaux déconcentré et décentralisé. À cet effet, les ministères et les structures régionales de l'éducation et de la formation élaborent chaque année leurs Plans d'Actions Annuels (PAA et PRAA). Le Plan d'Action Annuel (PAA) 2021 du PTSEF couvre la 2^e année de mise en œuvre du PTSEF et la 4^e année de création du FCSE.

Le rapport d'audit organisationnel et pédagogique des onze écoles normales d'instituteurs et de l'école normale supérieure du Niger.

La pertinence de la formation initiale des enseignants et de leurs personnels d'encadrement pédagogique détermine, en grande partie, la qualité de l'enseignement. Il est donc important de s'assurer de la qualité des dispositifs de formation dans les Ecoles

Normales et à l'ENS afin de créer les meilleures conditions d'enseignement-apprentissage au niveau du cycle primaire et du cycle secondaire, tout particulièrement dans les collèges.

Plus spécifiquement, cet audit commandité par la Banque Mondiale dans le cadre du projet Learning Improvements for Results in Education (LIRE), vise à déceler les dysfonctionnements administratifs et pédagogiques, dont souffrent les ENI et l'ENS ainsi qu'à mettre en évidence les écarts entre, d'une part, les services et les produits des EN et de l'ENS, et, d'autre part, les orientations et exigences de qualité attendues par le ministère.

3.2. Les données de l'enquête d'opinion

Pour permettre de prendre en compte le point de vue des acteurs dans la définition des activités du projet Sahel, la présente étude a mis l'accent sur la collecte et le traitement de données d'enquête quantitative complétées par des entretiens pour donner un état des lieux de la gestion et de la gouvernance des enseignants dans le pays.

L'option a été prise de recourir à une enquête utilisant la méthode non aléatoire des quotas, qui est celle utilisée généralement dans les enquêtes d'opinion. Certes, ce type d'enquête est moins rigoureux et précis que les méthodes aléatoires parce qu'il ne permet pas de mesurer le seuil de confiance et la marge d'erreur, mais son choix a été motivé par des raisons financières et d'ordre pratique. En effet, le résultat escompté servira essentiellement à définir les activités du projet.

Cette enquête d'option a concerné les personnes exerçant dans les groupes de structures ci-après :

- Services centraux du ministère de l'Éducation
- Services déconcentrés du ministère de l'Éducation
- Structure de formation des enseignants
- Enseignants du primaire et du secondaire 1er cycle
- Partenaire technique et financier
- Société civile et ONG locales
- Syndicats de l'éducation
- Services décentralisés en charge de l'éducation (commune-région etc.)

La répartition des personnes ayant répondues au questionnaire se présente nt comme suit :

Tableau 14 : Répartition des répondants selon leur fonction

Métier du répondant	Effectifs	Pourcentage
Enseignant	36	26%
Encadreur pédagogique	53	38%
Administrateur/gestionnaire	41	29%
Autre	5	4%
ND	4	3%
Total général	139	100%

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Le tableau 14 montre la répartition des répondants selon leur fonction. Ainsi, il ressort que 38 % des répondants sont des encadreurs pédagogiques, 29 % sont des administrateurs/gestionnaires et 26 % des enseignants. Les encadreurs pédagogiques constituent le sous-groupe le plus important ausur le plan numérique. Les administrateurs et gestionnaires de du système se positionnent en deuxième position, et les enseignants occupent la troisième place. 4 % des répondants exercent un autre métier non listé dans le tableau et 3 % des répondants n'ont pas renseigné cet item. En ce qui concerne les données qualitatives mobilisées, elles ont été obtenues grâce à des entretiens avec quelques représentants de partenaires techniques et financiers.

A travers ce point, on cherche à savoir s'il existe un document de planification sur le long terme qui couvre les dimensions clés de la gestion des enseignants dans le pays. Ce document, selon les pays, peut prendre une dénomination différente, mais l'objectifs et le contenu devront guider à les considérer comme des politiques enseignantes.



IV. État des lieux de la politique enseignante dans le pays

Pour apprécier la qualité de la politique enseignante du pays, on se limitera ici aux réponses des enquêtes sur les principales questions ci-après :

- ▶ Est-ce qu'il existe une politique enseignante au Niger ?
- ▶ La politique enseignante est-elle en cohérence avec la réglementation du pays ?
- ▶ Quels niveaux d'enseignement cette politique enseignante couvre-t-elle ?
- ▶ Pensez-vous que le dispositif de mise en œuvre de la politique est fonctionnel ?
- ▶ Existe-t-il un plan opérationnel de mise en œuvre de la politique enseignante du pays ?
- ▶ Connaissez-vous les acteurs qui ont été impliqués dans l'élaboration de la politique enseignante ?
- ▶ Connaissez-vous les domaines de gestion (dimensions) couverts par la politique enseignante ?
- ▶ Les principales dépenses sont-elles/ont-elles été évaluées dans la politique enseignante ?
- ▶ La politique enseignante permet-elle d'établir clairement la relation entre les défis et les solutions proposées ?
- ▶ La politique enseignante contient-elle un cadre de résultats avec des cibles ?

Les propositions d'activités faites par les répondants permettront de faire des suggestions d'activités aux équipes de gestion du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ».

4.1. De l'existence d'une politique enseignante de qualité

Le tableau n°15 donne l'exposition du point de vue des répondants sur l'existence de la politique enseignante au Niger.

Tableau n°15 : Point de vue des enquêtés sur l'existence d'une politique enseignante au Niger

Métier du répondant	Existe-t-il une politique enseignante au Niger					Total général	Pourcentage de oui
	oui	non	Je ne sais pas	ND			
Enseignant	22	6	6	2	36	61%	
Encadreur pédagogique	45	3	5		53	85%	
Administrateur/gestionnaire	28	6	4	3	41	68%	
autre	4		1		5	80%	
ND	2		2		4	50%	
Total général	101	15	18	5	139	73%	
En pourcentage	73%	11%	13%	4%	100%	73%	

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Selon ce tableau, 73 % des répondants déclarent qu'il existe une politique enseignante au Niger contre 11 % qui disent le contraire, alors que 13 % ne savent pas s'il existe ou non une politique enseignante. En fonction du métier exercé, la répartition des répondants s'établit ainsi qu'il suit : ont répondu oui, 85 % des encadreurs pédagogiques, 68 % des administrateurs/gestionnaires, 61 % des enseignants. C'est dire que tout métier confondu, les répondants ont majoritairement coché « OUI, il existe une politique enseignante au Niger ».

Sur la base des entretiens que nous avons menés, il se dégage que les réponses positives à la question peuvent être motivées par l'existence d'un cadre stratégique de la politique enseignante élaboré avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, car le développement de la politique enseignante proprement dite est toujours en cours. Ce cadre pose les premiers jalons de la politique enseignante et permet d'envisager des actions plus probantes allant dans le sens de la finalisation du document de politique enseignante et sa mise en œuvre. Il faut relever néanmoins que les répondants font d'importantes confusions

concernant la dénomination de la politique enseignante, qu'ils confondent avec la LOSEN, le PDDE, le PSEF, le curriculum, le Plan d'actions et autres documents stratégiques.

Le cadre stratégique marque le point de début de l'élaboration d'une politique enseignante. C'est une sorte de balise qui indique les points techniques et méthodologiques à développer pour aboutir à une politique viable et convenable. Ce document pourrait servir au projet Sahel pour appuyer les actions entrant dans le cadre de l'élaboration de la politique enseignante. Le dispositif de pilotage se trouve ainsi renforcé.

4.2. Des documents d'opérationnels et du dispositif de suivi de la politique enseignante

Une politique enseignante qui ne dispose pas de documents d'opérationnalisation et d'un dispositif conséquent de pilotage et de suivi est comparable sans exagérer à un simple vœu pieux avec une chance quasiment nul de susciter des actions concrètes de changements. Le tableau 16 expose le point de vue des enquêtés sur l'existence des documents opérationnels et d'un dispositif fonctionnel.

Tableau n°16 : Appréciation des enquêtés sur l'existence de documents opérationnels et d'un dispositif de suivi de la politique

Métier du répondant	Pensez-vous que le dispositif de mise en œuvre de la politique enseignante est fonctionnel ?					Existe-t-il un plan opérationnel de mise en œuvre de la politique enseignante au Niger				
	<u>oui</u>	<u>non</u>	Je ne sais pas	ND	Total	<u>oui</u>	<u>non</u>	Je ne sais pas	ND	Total
Enseignant	13	9	11	3	36	22	4	9	1	36
Encadreur pédagogique	33	10	7	3	53	34	6	11	2	53
Administrateur/gestionnaire	18	8	8	7	41	21	7	8	5	41
Autre	6		3		9	4		4	1	9
Total	70	27	29	13	139	81	17	32	9	139
Pourcentage	50%	19%	21%	9%	100%	58%	12%	23%	6%	100%

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Le tableau 16 présente les réponses aux questions relatives à la fonctionnalité du dispositif de mise en œuvre de la politique enseignante et à l'existence d'un plan d'action opérationnel. Ainsi, 50 % des répondants pensent que le dispositif de mise en œuvre de la politique enseignante est fonctionnel alors que 19 % pensent le contraire. Lorsque 21 % déclarent ne rien savoir sur la fonctionnalité de la politique enseignante.

L'explication qui peut être donnée, sur la base des entretiens, est que le dispositif qui est dans sa phase de gestation ne peut être fonctionnel tout de suite. Cela demande du temps et de la réflexion que l'équipe nationale déjà en place et à l'œuvre ne ménagera point. Avant de rendre fonctionnelle la politique enseignante, l'équipe nationale a le devoir de produire un plan d'action couvrant tous les aspects de cette politique et de communiquer suffisamment pour obtenir l'adhésion des différents acteurs.

À propos de l'existence d'un plan d'action opérationnel, 58 % des répondants soutiennent qu'un plan opérationnel de mise en œuvre existe contre 12 % ayant répondu « non ». 23 % déclarent « ne pas savoir » l'existence de ce plan et 06 % ne se sont pas prononcés.

Ces résultats, qui vont dans la logique de l'existence d'une politique enseignante, ne sont pas fondés car pour qu'il y ait un plan d'action opérationnel, il faut que la politique soit d'abord ! d'abord que la politique existe. Ensuite, viendront les réflexions sur les modalités de sa mise en œuvre. En clair, le plan d'action est un indicateur de mise en œuvre de la politique enseignante et ne saurait exister sans elle.

La politique enseignante ne serait pas effective et efficace si elle n'est pas accompagnée d'un plan d'action à sa taille, réaliste et réalisable. Le projet, tout en étant attentif à l'élaboration de ce plan, peut déjà se positionner en apportant son assistance technique aux activités.

En ce qui concerne le processus d'élaboration de la politique enseignante en cours, avec l'accompagnement technique et financier de l'UNESCO, trois étapes sont prévues :

1. Diagnostic
2. Rédaction du document de politique enseignante
3. Elaboration du plan d'action

La mise en œuvre et le suivi constitueront une phase à part.

À la suite des entretiens avec les personnalités qui pilotent l'élaboration de la politique enseignante, la conclusion suivante peut être tirée.

Au Niger, la politique enseignante est en cours d'élaboration. Une équipe nationale multisectorielle a été mise en place pour se pencher essentiellement sur la politique enseignante. Fondée sur une vision holistique de la question de l'éducation, la composition de l'équipe nationale s'est voulue englobante, a été réfléchi pour impliquer l'ensemble des acteurs de l'éducation. Les vingt-et-cinq (25) membres de cette équipe proviennent des ministères en charge de l'Éducation, du ministère des Finances et de celui de la Fonction publique et de l'Emploi, des Syndicats, des ONG, des OSC, des associations actives en éducation et des partenaires techniques et financiers. Avant de commencer ses travaux, l'équipe a été formée au cours d'un atelier animé par un consultant (IICBA) spécialement recruté par l'UNESCO. Cet atelier a permis de dégager les problèmes et les défis, avant de proposer des recommandations validées par les directeurs centraux et les PTF. Parmi les options importantes prises, il faut retenir que la politique repose sur trois (3) axes comportant au total neuf (9) dimensions. L'architecture de la politique se présente comme suit :

AXE 1 : PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

- Dimension 1 : Recrutement et rétention des enseignants
- Dimension 2 : Formation initiale et continue des enseignants
- Dimension 7 : Normes d'exercice de la profession enseignante
- Dimension 8 : Responsabilité des enseignants

AXE 2 : VALORISATION DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

- Dimension 5 : Gestion et soutien aux enseignants/ conditions d'emploi et de travail des enseignants
- Dimension 6 : Primes et rémunération des enseignants

AXE 3 : GESTION DECENTRALISEE ET CONCERTEE DES ENSEIGNANTS

- Dimension 3 : Déploiement des enseignants
- Dimension 4 : Gestion des carrières des enseignants
- Dimension 9 : Gouvernance scolaire

Chacune des dimensions comporte des options de politique qui sont constituées de stratégies qui impliquent des actions à mener. La politique enseignante sera rendue fonctionnelle par l'élaboration d'un plan d'action budgétisé. L'équipe nationale se trouve dans le processus d'entamer une phase d'analyse des incidences pédagogiques et financières des différentes options sur les neuf dimensions énumérées plus haut. Selon le plan, la première ébauche du document de politique enseignante et son plan d'actions pourraient être disponibles en septembre 2021. Pour vulgariser les défis et enjeux de la question enseignante et faciliter une appropriation de la politique enseignante par les différents acteurs, l'équipe nationale entend mettre en place une importante campagne qui sera confiée à un cabinet de communication. La phase d'élaboration pourrait se terminer entre le premier et le second trimestre de 2022, après concertation avec toutes les parties prenantes (Ministères en charge de l'éducation, PTFs, syndicats, Ministère des Finances, Primature, etc.).

¹³ Les numéros sont ceux du guide d'élaboration de la politique enseignante

4.3. Du répertoire des activités proposées pour améliorer la politique enseignante

Sur la base des données collectées, les principales activités proposées par les enquêtés présentées organisées selon la fréquence de chacune d'elles se présentent comme suit :

Tableau n°17 : Répartition des répondants en fonction des activités proposées

Activités proposées	Fréquences absolues	Pourcentage
Formations	70	66,03
Construction de classe	6	5,66
Dotation/Financement	13	12,26
Elaboration/Révision des textes	9	8,49
Communication	8	7,54
Avis non exprimés	33	31,13

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Ce tableau récapitule les activités proposées par les enquêtées. Ceux qui ne se sont pas exprimés sur la question représentent 31,13 %. Cela signifie que près d'un répondant sur trois ne s'est pas prononcé sur la question.

Dans le cadre des activités du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », deux répondants sur trois (soit 66,03 %) ont proposé des activités de formation. Les thèmes de ces formations sont multiples et variées. 12,26 % des enquêtés proposent des activités de dotation en matériels et des financements pour l'amélioration de la politique enseignante. Pour 08,49 % des répondants, il faut élaborer et/ou réviser les textes pour que la politique éducative soit efficace et efficiente. Des activités de communication sont utiles, voire nécessaires dans le cadre de l'amélioration de la politique enseignante pour 07,54 % des répondants.

Ces résultats reflètent une réalité fortement ancrée dans les esprits, celle qui veut que toute action qui se veut durable et porteuse commence par une mise à niveau, une formation des acteurs concernés. Après avoir formé les acteurs, la logique voudrait que ces derniers soient mis dans les conditions pour bien appliquer ce qu'ils auraient appris au cours de la formation : ce qui explique et justifie le fait qu'une portion ait opté pour les dotations et financements. Former et équiper constituent des aspects essentiels dans la recherche de la réussite de la politique éducative.

Pour expliquer l'ensemble de ces résultats, les entretiens avec les principaux responsables de l'élaboration de la politique enseignante permettent de donner les précisions suivantes :

Selon le cadre stratégique, la politique enseignante est fondée sur une vision, celle qui promeut « une profession enseignante attractive pour un environnement d'apprentissage propice à l'émergence de ressources humaines compétentes et adaptées au monde moderne. »

Ses missions sont :

- Promouvoir des enseignants professionnels capables de répondre aux exigences de développement de l'éducation
- Instaurer un environnement sécurisant, propice à l'apprentissage, à l'épanouissement professionnel et social l'enseignant.

La politique enseignante vise l'objectif de promouvoir un cadre de professionnalisation des enseignants, une standardisation de la profession et une gestion critériée, concertée et efficace des personnels.

Deux principes directeurs orientent les actions de la politique enseignante : la communication et le dialogue social.

- ▶ La communication est destinée à assurer la participation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative dans l'élaboration de la PE et dans le suivi de sa mise en œuvre. La communication sera aussi un adjuvant de taille dans l'appropriation de la PE par le plus grand nombre d'acteurs.
- ▶ Le dialogue social vise à encourager l'instauration d'un consensus entre les principaux acteurs du monde du travail, ainsi que leur participation démocratique au processus de développement de la politique enseignante. En effet, la mise œuvre de la politique nécessite un dialogue social fécond susceptible de promouvoir la bonne gouvernance, de favoriser la paix et la stabilité sociale.

L'un des axes majeurs de la politique enseignante au Niger est la mise en place d'un cadre permanent de dialogue entre le gouvernement, les syndicats, les associations enseignantes et d'élèves, les parents d'élèves, les comités de gestion scolaires et le secteur privé. Poser la nécessité de poser les conditions d'un dialogue social rénové, centré sur des bases durables entre l'Etat et les associations syndicales est primordiale.

Dans le cadre de ces activités, le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » pourrait s'investir dans les actions suivantes :

- Soutenir les activités pédagogiques dans les écoles normales notamment celles qui sont inscrites dans les plans d'actions de la DFIC et des ENI
- Appuyer les activités d'orientation et d'élaboration des programmes pour tous les ordres et types d'enseignement exécutées par les directions des curricula.
- Inciter à l'identification de stratégies pour faciliter la mobilisation des acteurs autour de la question enseignante ;
- Doter les structures et établissements en matériels et ressources pédagogiques requis par les programmes d'enseignement notamment dans le cadre du micro-enseignement ;
- Mettre en place un plan de communication opérationnel sur les différents aspects de l'enseignement au Niger ;
- Promouvoir un mécanisme d'accompagnement pédagogique en lien avec les instructions des DFIC.

Enfin, la cartographie des actions et l'État des lieux des institutions et programmes de formation initiale des enseignants.es du primaire et du secondaire cycle 1 et des principales initiatives de formation continue dans les pays du Sahel (UQAM) sont des études qui ont en commun les réflexions sur l'analyse de la formation initiale et continue des enseignant.es. En effet, La professionnalisation de la formation initiale des enseignants et l'accompagnement pédagogique de proximité sont les sujets que les deux études pourraient aborder et qui peuvent alimenter la future pPolitique eEnseignante.



V. Aperçu sur les activités de gestion des enseignants en cours et perspectives

L'un des principes directeurs dans la mise en œuvre du projet est l'effort à déployer pour un alignement avec les programmes en cours dans les pays bénéficiaires. A cet effet, il est important d'avoir une idée précise des interventions phares en vue d'instruire la programmation des activités du projet. Les données de l'enquête quantitative ainsi que celles des entretiens serviront à donner les éléments pour l'action.

5.1. Vue d'ensemble sur les interventions en cours sur la question enseignante

L'enquête indique que tous les enquêtés ont connaissance de l'existence d'un programme qui intervient sur la question enseignante. Ces programmes sont mis en œuvre par l'Etat, mais aussi par des partenaires techniques et financiers. Loin de présenter une situation exhaustive, le tableau n° 18 donne le pourcentage d'enquêtés ayant connaissance d'un programme par bailleurs.

Au regard du tableau ci-dessus, pour 40 % des répondants, l'Etat reste et demeure le premier pourvoyeur de fonds pour l'éducation. Viennent ensuite les partenaires techniques et financiers comme la Banque Mondiale (31 %), l'UNICEF (26 %) et le PME (15 %). Education cannot wait et ENABEL ont des interventions assez modestes selon les enquêtés (04 %). Bien que ces données ne donnent pas une idée, ni sur le volume financier investi ni sur la couverture des investissements, elles permettent d'apprécier le nombre de partenaires qui s'intéressent à la question dans le pays.

Les principaux programmes répertoriés sont : le PDDE, le PSEF, le PTSEF, le CAPEFA, le SMASS, IFADEM, la FAD, le projet LIRE, le projet APPRENDRE, le programme rénové. ;

Tableau n°18 : Proportions d'enquêtés ayant connaissance d'un programme, selon le bailleur

Bailleurs	Nombre	Pourcentage
Etat	56	40%
BM	43	31%
UNICEF	36	26%
PME	21	15%
AFD	19	14%
Save the Children	20	14%
UNESCO	18	13%
Coop Suisse	17	12%
Collectivités territoriales	17	12%
Japon	16	12%
Plan international	17	12%
World Vision	17	12%
UE	15	11%
ONG	12	9%
Concern	12	9%
Coop luxembourgeoise	11	8%
UNHCR	8	6%
Coppi	7	5%
Education Cannot Wait	6	4%
ENABEL	6	4%
Total enquêtés	139	100%

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

5.2. Gros plan sur quelques programmes phares de PTF

Pour approfondir l'analyse, on observera les données collectées à l'occasion des entretiens réalisés auprès de quelques bailleurs de fonds. La situation se présente ainsi :

La Banque Mondiale met en œuvre le projet LIRE pour soutenir le ministère de l'Éducation nationale dans les domaines du développement curriculaire pour les enseignants, du système de recrutement et de la gestion de leurs carrières des enseignants ; les statistiques sur les enseignants et bases des données ; les programmes de formation initiale des enseignants dans les disciplines clés, y compris dans le domaine de la pédagogie sensible au genre ; de la formation des formateurs des enseignants ; de l'encadrement de proximité des enseignants ; de la mise à niveau de l'infrastructure TIC de leurs établissements de formation des enseignants ; du partage des connaissances et des pratiques prometteuses sur les enseignants ; de la mise en place et l'animation d'une communauté de pratique des enseignants. D'envergure nationale, ce projet de la Banque Mondiale entend développer les activités ci-dessus listées entre 2021 et 2026.

Pour accompagner les mutations profondes de nos sociétés, l'éducation et la formation tout au long de la vie ont un rôle clé à jouer. Elles permettent non seulement de réduire les inégalités et les vulnérabilités, mais aussi de stimuler les opportunités nécessaires à l'émancipation, la mobilité et l'insertion sociale, citoyenne et économique de toutes et de tous.

L'Agence Française de Développement (AFD) soutient l'accès équitable à une éducation et une formation de qualité, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle. Elle soutient également l'universalisation de l'accès à l'enseignement de base, en particulier au collège, et l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages, avec une priorisation de l'action en faveur de la scolarisation des filles, de la professionnalisation des enseignants et de l'efficacité du pilotage des systèmes éducatifs. Par ailleurs, l'AFD contribue à l'amélioration de la qualité des enseignements en mettant l'accent sur la réussite des premiers apprentissages, le développement des compétences fondamentales (acquisition de la lecture-écriture et du calcul lors des premières années de scolarisation), la formation et la professionnalisation des enseignants, des chefs d'établissements et des personnels d'encadrement, et le renforcement du pilotage du système éducatif. Enfin, les actions de l'AFD s'exécutent et se déroulent sur l'ensemble du territoire national et fait partie du Fonds Commun du Secteur de l'Éducation qui prévoit une enveloppe de 1 960 650 000 F CFA pour le PAA 2021.

LUX DEV, avec cinq collaborateurs directs et dont le bureau Niger supervise un portefeuille de projets actifs d'environ 115 millions EUR, dont 81,8 millions EUR financés par le Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre de l'enveloppe bilatérale du PIC III et 33,1 millions EUR financés par d'autres bailleurs, à savoir le Danemark et l'Union européenne (UE) via le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) pour l'Afrique. Les secteurs d'intervention sont : l'hydraulique et l'assainissement, l'éducation de base, la formation professionnelle et le développement rural. En termes de couverture géographique, les programmes de LuxDev financés par LuxDev interviennent à l'échelle nationale.

Dans le sous-secteur de l'enseignement primaire, **la Coopération japonaise**, plus connue sous l'acronyme **JICA** à travers le projet « École Pour Tous » (EPT/JICA), a développé la stratégie d'implication de la communauté dans la gestion de l'école, à travers la mise en place de comités de gestion décentralisée des établissements scolaires (CGDES) fonctionnels sur toute l'étendue du territoire national, avec l'ambition de responsabiliser les communautés et la promotion de la recherche des solutions locales aux problèmes de l'école. Pour accompagner cette communauté, le Projet École Pour Tous (EPT/JICA) en collaboration avec le MEP/A/PLN/EC a élaboré et expérimenté une approche de remédiation scolaire dénommée Paquet Minimum Axé sur la Qualité (PMAQ) en mathématiques dans une centaine d'écoles.

La coopération Suisse

GIZ

KFW

Save the Children International développe et déploie le programme de développement professionnel des enseignants (approche TPD), d'apprentissage mixte en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Save the children s'investit dans la formation et le soutien des enseignants et facilitateurs pour fournir une éducation en urgence protectrice en urgence et assurer la SMSPS et la sauvegarde des enfants. Cela passe par la mise en œuvre du plan de formation individuel

des enseignants avec différentes stratégies, leur formation des enseignants en face-à-face sur la pédagogie de la lecture et des mathématiques et la formation de conseillers pédagogiques, d'inspecteurs et d'enseignants pour assurer un encadrement et une formation de qualité des enseignants fait partie de ses activités. Save the Children appuie aussi sur la supervision pédagogique et l'évaluation périodique des enseignants par le ministère de l'Éducation. D'envergure nationale, ces activités se déroulent en 2021 et 2022 et concernent les régions de Zinder, de Diffa, de Tillabéry et de Maradi. Pour l'ensemble des activités, Save the Children investit une somme de quatre-vingtquatre-vingts et un million quatre cent soixante et deux mille quatre (81 462 004) francs CFA.

Plan international Niger mène des activités de formation des formateurs des enseignants sur des thèmes transversaux pour les enseignants du primaire et du secondaire ainsi que les animateurs des CFM, et d'encadrement de proximité des enseignants : suivi accompagnement des enseignants. Ce programme a une envergure nationale, mais couvre les régions de Dosso, Diffa, Agadez, Maradi et Tillabéri.

Word Vision a inscrit ses activités dans le cadre du développement curriculaire pour les enseignants et des programmes de formation continue des enseignants dans les disciplines clés, y compris dans le domaine de la pédagogie sensible au genre. Word Vision agit également pour la formation des formateurs des enseignants, l'encadrement de proximité des enseignants, le programme d'apprentissage mixte (présentiel et en ligne) pour les enseignants, la mise à niveau de l'infrastructure TIC des établissements de formation des enseignants, le partage des connaissances et des pratiques prometteuses sur les enseignants et d'autres actions sur les enseignants qui ne rentrent pas dans les catégories ci-dessus. Word Vision débloque 389 000 dollars US pour réaliser les activités suivantes :

- Formation des formateurs et enseignants sur la méthodologie d'enseignement « "débloquer la lecture ». bénéficiaires niveau primaire.
- Développement de supports adaptés aux urgences pour les enseignants : niveau primaire.
- Renforcement des capacités des encadreurs enseignants sur la méthodologie d'observation classe par l'approche « débloquer la lecture » : niveau primaire.

5.3. Actions proposées pour le projet Sahel

Pour apporter leur soutien dans la création et le fonctionnement d'une communauté des pratiques pour les enseignants au Niger, les répondants proposent que le projet Sahel exécute les activités ci-dessous :

- Formation continue des enseignants
- Amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants (sous forme d'appui financier pour le logement)
- Dotation des écoles en documents et matériels didactiques suffisants et de bonne qualité
- Révision des textes réglementant la profession enseignante / communication



VI. Situation des normes sur la profession enseignante au Niger

La problématique des normes relatives à la profession enseignante est porteuse d'enjeux majeurs pour avoir des enseignants qualifiés en nombre suffisants. Cette question touche aux curricula des enseignants et, aux normes et standards proprement dites de la profession. L'ambition du projet étant d'examiner cette dimension pour s'assurer non seulement de l'existence de cadre curriculaire, de normes et de standards relatives aux enseignants dans les pays, mais aussi de la possibilité offerte aux enseignants de faire valoir aisément leur titre de capacité d'un pays à l'autre dans l'espace du Sahel.

6.1. Existence de cadre curriculaire, de normes de la profession enseignante

La répartition des enquêtés selon ce point de vue présente comme indiqué dans le tableau 19.

Tableau n° 19 : répartition des enquêtés selon ce point sur l'existence de normes professionnelles des enseignants

Métier du répondant	Existence ou pas d'un texte sur normes professionnelles				Total	% de oui
	oui	non	Je ne sais pas	ND		
Enseignant	19	5	11	1	36	23,19%
Encadreur pédagogique	38	2	13		53	46,34%
Administrateur/gestionnaire	21	3	16	1	41	25,60%
Autre	4		3	2	9	04,87%
Total	82	10	43	4	139	100%
En pourcentage	59%	7%	31%	3%	100%	

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Selon ce tableau, l'existence d'un texte sur les normes professionnelles est reconnue par une forte proportion de (59 %). Une frange de 31 % des enquêtés ne sait pas s'il existe un texte sur les normes professionnelles des enseignants, u. Une proportion de 7 % des enquêtés estiment qu'il n'en existe pas, de normes relatives aux enseignants au Niger et 3 % des répondants ne se sont pas prononcés sur la question. Le tableau précise que dans le groupe de ceux qui ont répondu positivement, il y a 46,34 % d'encadreurs pédagogiques, 25,60 % d'administrateurs gestionnaires et 23,19 % d'enseignants.

Le taux de 59 % s'explique par l'existence de normes relatives à la profession enseignante avec le décret déterminant les normes pédagogiques et environnementales applicables au Niger. Le curriculum des ENI et, le référentiel des compétences pourraient s'assimiler aux normes professionnelles... Il en est de même pour les textes régissant les concours, le recrutement et, le statut des enseignants.

La connaissance de ces textes par le projet Sahel lui offre une occasion de mieux cerner le cadre des enseignants et d'agir en vue de la capitalisation et ou de la révision des textes dépassés. Pour approfondir la réflexion, on peut se demander si les textes qui existent couvrent l'essentiel des domaines en la matière. La moitié des enquêtés (50 %) estime que les connaissances et, compétences exigées apparaissent dans les textes et 38 % trouvent que les conditions de carrières en y font partie. 31 % pensent que les sanctions y sont incluses et 29 % estiment que les attributions y apparaissent.

6.2. Actions proposées pour le projet

Les activités que le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » peut mener au Niger pour améliorer les normes professionnelles relatives aux enseignants sont :

- Formation pédagogique des enseignants
- Valorisation de la fonction enseignante
- Dotation des écoles en guides et manuels scolaires
- Amélioration de la gouvernance du système

Les actions proposées par les répondants constituent une boussole pour orienter et guider la politique enseignante vers un inéluctable sur la voie du succès. Ainsi, concernant les formations, toutes les stratégies sont à prendre en considération. Dans les ENI, la réhabilitation des salles de micro-enseignement et leur équipement, les formations en micro-enseignement, le mode d'emploi de l'éducation en situation d'urgence sont des actions porteuses que le projet Sahel pourrait aider à réaliser.

Pour mieux cadrer les ENI et la gestion des enseignants, les textes doivent faire l'objet d'une révision afin de les adapter aux nouveaux contextes. Des ateliers minutieusement réfléchis permettront la réalisation de ces activités.

A propos des dotations, le projet pourrait aider à équiper les salles de micro-enseignement et les ENI en matériels informatique et en connexion internet. Il peut également renouveler les ouvrages de référence des bibliothèques des ENI.

Enfin, en entreprenant des campagnes de mobilisation et de sensibilisation sur des sujets touchant les enseignants, et avec le concours des partenaires sociaux, le projet Sahel ferait de grandes avancées dans le sens de l'amélioration de la communication dans le système éducatif nigérien.



VII. Capacités institutionnelles en SIGE pour une gestion optimale des enseignants

L'un des défis qui est le plus souvent évoqué dans la gouvernance des enseignants est la disponibilité d'outils offrant la possibilité au gouvernement d'opérer une gestion rationnelle des ressources humaines. Ces outils impliquent au préalable des données statistiques fiables susceptibles de fournir un état des lieux des principaux indicateurs de gestion. Il sera question dans cette partie de questionner les capacités institutionnelles du pays en matière de SIGE en général et de l'information relative aux enseignants en particulier.

7.1. Examen de la capacité institutionnelle en matière de SIGE

Il faut d'emblée se demander si le pays dispose d'une base de données SIGE fonctionnelle et régulièrement mise à jour ainsi que d'un personnel suffisamment formé, en effectif suffisant pour la gestion des données. A ces interrogations, 57 % des répondants, estiment que la base de données existe, 7 % sont d'avis contraire et 32 % ne savent pas s'il existe ou pas une base de données SIGE à jour. On peut en conclure que le Niger a effectivement une base de données statistiques relatives à la gestion des enseignants et qui est régulièrement actualisée par la Direction des Ressources humaines, mais qu'il faut renforcer les capacités des acteurs en statistiques.

La disponibilité ou pas de personnel et en nombre suffisant pour les statistiques sur les enseignants est une préoccupation importante des gestionnaires du système éducatif nigérien. Plus de la moitié des répondants (53 %) soutiennent que le personnel pour traiter les statistiques sur les enseignants n'est pas disponible en nombre suffisant. Moins du cinquième (19 %) reconnaît la disponibilité de personnel et une bonne partie des répondants (28 %) ne s'est pas prononcée sur la question.

Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la production des statistiques sur la gestion des enseignants fait l'objet de nombreuses et pertinentes critiques. Données très périssables, les statistiques sont sujettes à des discussions pouvant déboucher à des contestations mettant ainsi en cause leur fiabilité.

Le projet Sahel pourrait déjà s'engager vers l'amélioration de la collecte et du traitement de données relatives aux enseignants. Ce faisant, le projet pourrait accompagner et cheminer vers la consolidation d'un SIGE.

7.2. Examen de la capacité institutionnelle relative à la gestion des statistiques sur les enseignants

Pour mieux aborder ce point, on a cherché à savoir si, selon les enquêtés, la base de données fournit un certain nombre d'indicateurs relatives aux enseignants. Dans le souci d'apprécier la qualité des outils utilisés pour une bonne gestion du personnel, le Ministère de l'Éducation dispose d'une base de données régulièrement mise à jour.

Tableau n°20 : Indicateurs relatifs aux enseignants

Indicateurs sur les enseignants	Nombre de oui	Oui en %
Effectif d'enseignants par niveau éducatif	76	55%
Effectif d'enseignants selon le genre	74	53%
Effectif d'enseignants par zone	72	52%
Effectif d'enseignants en situation de formation initiale	68	49%
Effectif d'enseignants par catégorie d'emploi ou statut	72	52%

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Le tableau 20 montre que tous les éléments clés se retrouvent dans cette base de données. En effet, « Effectif d'enseignants par niveau éducatif », 55 % des répondants reconnaissent que cet indicateur « effectif d'enseignants par niveau éducatif » figure dans la base de données. 53 % affirment que le point « Effectif d'enseignants selon le genre » y figure également. Pour 52 % des enquêtés, les indicateurs « Effectif d'enseignants par zone » et « Effectif d'enseignants par catégorie d'emploi ou statut » sont des parties importantes de la base de données. Enfin, 49 % des répondants soutiennent l'existence de l'indicateur « Effectif d'enseignants en situation de formation initiale » dans la base de données.

La base de données doit contenir tous les renseignements, toute l'information relative aux enseignants, à leurs carrières, à leur gestion, etc... Selon les responsables de la GRH, « il suffit de cliquer pour obtenir toutes les informations sur les enseignants ». C'est pourquoi les répondants (49 % et plus) jugent que ces indicateurs figurent dans la base de données, car ils les considèrent comme essentielles et d'usage courant.

Une base qui ne contiendrait pas les répartitions sus mentionnées serait incomplète, inutilisable dans certains cas. Produire des statistiques fiables et les partager est une des options du SIGE dont il faut tenir compte. De plus, l'exploitation des statistiques à des fins de pilotage du système n'est pas optimale et des efforts restent à fournir dans ce cadre. En résumé, la production des données fiables s'accompagne d'un usage judicieux, raisonné et réfléchi de la base de données.

Même si les données sont disponibles dans la base de données et que certains indicateurs présentés dans les documents et les rapports, une des questions subsidiaires qu'il faut se poser est relative à la disponibilité de l'information auprès des utilisateurs dont les gestionnaires de l'éducation. En d'autres termes, comment sont publiés les rapports et les statistiques sur les enseignants. Les avis des enquêtés sont présentés ci-après.

Tableau n°21 : Modalités de publication des annuaires statistiques

Modalités de publication	Nombre de oui	Oui en %
Site web du ministère	62	45%
Réseau sociaux	22	16%
Adresse e-mail groupées des acteurs et partenaires	21	15%
Autres	6	4%
Je ne sais pas	7	5%
TOTAL	139	100%

Sources : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

Le tableau 21 présente les stratégies de publication des rapports ou documents statistiques sur les enseignants. 45 % des répondants soutiennent que les documents statistiques sont publiés sur le site web du ministère, 16 % pensent que ce sont les réseaux sociaux qui sont les mieux indiqués et 15 % optent pour les adresses e-mail groupées des acteurs et partenaires. 4 % des répondants pensent qu'il y a d'autres modalités de publication et 5 % ne savent pas comment se publient les documents statistiques.

La publication de documents statistiques est un domaine qui souffre de nombreuses insuffisances. C'est pourquoi, réfléchir aux modalités de publication devient un exercice difficile, surtout lorsqu'on recherche des statistiques « saines », non avariées et destinées directement à la consommation. Dans cette quête de statistiques fiables, les sites web, e-mail et autres réseaux sociaux sont utilisés même quand ils présentent d'autres risques.

À l'attention du projet Sahel, le bon usage des différentes modalités de publication des documents statistiques représente un véritable atout à condition de sécuriser toute la chaîne de production.

7.3. Actions proposées pour le projet

La maîtrise des statistiques est un objectif poursuivi au quotidien par le MEN. Pour la mise en œuvre réussie du projet Sahel, les enquêtés proposent les activités liées aux statistiques ci-après :

- Formation sur le SIGE
- Mutation des données de la GRH vers un SIGE
- Création de base de données Sahel
- Formation de statisticiens
- Recrutement des statisticiens

8. Conclusions

L'élaboration d'une cartographie des actions en cours sur la gouvernance, la et la gestion, des enseignants ainsi que sur la formation des enseignants, a permis de porter une appréciation lucide de la politique enseignante au Niger. L'analyse de la cohérence de la politique enseignante avec les textes nationaux, additionnée à l'examen de la fonctionnalité du dispositif, a conduit à une appréciation exacte des normes professionnelles pour les enseignants du Niger et à la connaissance des actions en cours pour le développement de la profession enseignante. Les dispositifs pour une bonne gestion du personnel ont été profondément épluchés. Aussi, dans le cadre de l'amélioration de la production statistique du MEN, des efforts ont été fournis pour obtenir des statistiques sur le personnel enseignant, fiables et à jour. Cependant, des contraintes et défis persistent. En effet, la faiblesse au niveau de la collecte des données de sources administratives et la faiblesse de la coordination dans les régions fragilisent l'institutionnalisation du SIGE.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », les actions suivantes sont recommandées :

- Parachever l'élaboration de la politique enseignante ;
- Diffuser la politique enseignante ;
- Soutenir l'exécution de la politique enseignante ;
- Renforcer la coordination avec les inspections et les directions régionales pour faciliter la collecte des données statistiques ;
- Renforcer les ressources nécessaires aux structures en charges de la collecte des données statistiques scolaires ;
- Faire migrer la base de données de la DRH vers le SIGE
- Prendre les dispositions pour la production d'un SIGE fiable et partagé.

En son temps, il a été question de connecter les bases de données des ministères clefs en matière de GRH que sont les ministères en charge de l'éducation et celui des Finances. Cette initiative salubre mérite d'être mise en œuvre pour une gestion cohérente, rationnelle et concertée du personnel enseignant.

Enfin, si je puis me permettre de faire quelques suggestions, c'est que le Ssahel envisage l'appui au processus d'élaboration de la politique en cours, qui, par le passé a pris du plomb dans l'aile, pour la relance en cas de léthargie.

ANNEXES

Annexe 1 :

NO Identifiant / _____ /		
L'UNESCO et l'Union Européenne mettent en œuvre un projet intitulé "amélioration de l'enseignement dans la région du Sahel" sur la période allant de 2021 à 2024. Ce projet qui couvre les cinq pays du Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad se focalise sur l'amélioration de la gestion des enseignants qui est un facteur déterminant de la qualité des apprentissages.		
Le présent questionnaire qui vous est soumis vise à recueillir votre appréciation de la situation des politiques enseignantes en vue de dresser une cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et définir des activités de soutien au projet dans votre pays.		
L'anonymat est garanti		
Merci pour votre contribution pour la réussite de ce projet		
n0	Questions	Réponses
I. Identification		
1	Ministère/ <u>Structure</u> :	
2	Structure/ <u>service</u> :	
3	<u>Fonction</u> :	
4	Cochez la <u>réponse</u> correspondant au groupe d'employés auxquels vous appartenez	Fonctionnaire / ___ / Contractuel / ___ /
5	Cochez la case correspondant à votre catégorie d'emploi ou de métier	Enseignant / ___ / Encadreur pédagogique / ___ / Administrateur/ <u>gestionnaire</u> / ___ / Autres (préciser) _____
II. Appréciation de la politique enseignante du pays		
1	Existe-t-il une politique enseignante dans votre <u>pays</u> ?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
2	Si oui, donnez l'intitulé exacte de cette politique	_____
3	La politique enseignante est-elle en cohérence avec les textes de normes supérieures du pays.	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
4	Quels niveaux d'enseignement cette politique enseignante couvre-t-elle?	
5	Pensez-vous que le dispositif de mise en œuvre de la politique <u>est fonctionnel</u>	<u>oui</u> / ___ / non / ___ /
6	<u>existe-t-il</u> un plan opérationnel de mise en œuvre politique enseignante dans votre pays?	<u>oui</u> , plan d'action annuel / ___ / oui, plan d'action pluriannuel / ___ / non / ___ /
7	Connaissez-vous les acteurs qui ont été impliqués dans l'élaboration de la politique <u>enseignante</u> ?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
8	Si oui, cochez la case correspondant aux acteurs qui ont été impliqués dans l'élaboration de la politique <u>enseignante</u> ?	Gouvernement / ___ / Enseignants / ___ / Partenaire financiers / ___ / Syndicats des enseignants / ___ / Société civile / ___ / Autres (préciser) _____
9	Connaissez-vous les domaines de gestion (dimensions) couverts <u>par la</u> politique enseignante?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
10	Si oui, cochez les domaines qui sont pris en compte dans la politique enseignante	¹ Recrutement et maintien en poste des enseignants / ___ /
		² Formation des enseignants (initiale et continue) / ___ /
		³ Déploiement / ___ /


NO Identifiant / _____ /		
<p>L'UNESCO et l'Union Européenne mettent en œuvre un projet intitulé "amélioration de l'enseignement dans la région du Sahel" sur la période allant de 2021 à 2024. Ce projet qui couvre les cinq pays du Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad se focalise sur l'amélioration de la gestion des enseignants qui est un facteur déterminant de la qualité des apprentissages.</p> <p>Le présent questionnaire qui vous est soumis vise à recueillir votre appréciation de la situation des politiques enseignantes en vue de dresser une cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et définir des activités de soutien au projet dans votre pays.</p> <p>L'anonymat est garanti</p> <p>Merci pour votre contribution pour la réussite de ce projet</p>		
n0	Questions	Réponses
		4 Structure de carrière / Parcours / ___/
		5 Emploi des enseignants et Conditions de travail / ___/
		6 Récompense et rémunération des enseignants / ___/
		7 Normes de l'enseignant / ___/
		8 Responsabilité des enseignants / ___/
		9 Gouvernance scolaire / ___/
11	Cochez la case si <u>la dépense</u> a été évaluée dans la politique enseignante?	Masse salariale des enseignants / ___/ Dépenses pour la formation initiale / ___/ <u>Dépense pour</u> la formation continue / ___/
12	La politique enseignante permet-elle <u>d'établir clairement</u> la relation entre les défis et les solutions proposées?	<u>oui</u> / ___/ non / ___/ Je ne sais pas / ___/
13	La politique enseignante contient-elle un cadre de <u>résultats avec</u> des cibles?	<u>oui</u> / ___/ non / ___/ Je ne sais pas / ___/
14	Est-ce qu'il existe une communauté de pratique pour <u>les enseignant</u> ?	<u>oui</u> / ___/ non / ___/ Je ne sais pas / ___/
15	Sinon pensez-vous qu'il est utile de le <u>créer</u> ?	<u>oui</u> / ___/ non / ___/ Je ne sais pas / ___/
16	Quelles soutien pensez-vous que le projet peut apporter dans ce <u>sens</u> ?	1.
17	Quelle action proposez en rapport avec la révision de la politique dans les 3 ans à <u>venir</u> ?	Réviser la politique en <u>2021</u> / ___/ Réviser la politique en 2022 ou 2023 / ___/ Mettre à jour le plan d'action / ___/ Aucune action d'ici à 2023 / ___/
18	Proposez deux activités que le projet "améliorer l'enseignement dans la région du Sahel" pour améliorer la politique enseignante	1. 2.
III. Connaissance des actions en cours pour le développement de la profession enseignante		
1	Avez-vous connaissance d'un programme mis en œuvre par le Gouvernement pour le développement de la question <u>enseignante</u> ?	<u>oui</u> / ___/ non / ___/ Je ne sais pas / ___/
2	Si oui, nommez décrivez-le en un paragraphe	

<p>N0 Identifiant / _____ / L'UNESCO et l'Union Européenne mettent en œuvre un projet intitulé "amélioration de l'enseignement dans la région du Sahel" sur la période allant de 2021 à 2024. Ce projet qui couvre les cinq pays du Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad se focalise sur l'amélioration de la gestion des enseignants qui est un facteur déterminant de la qualité des apprentissages. Le présent questionnaire qui vous est soumis vise à recueillir votre appréciation de la situation des politiques enseignantes en vue de dresser une cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et définir des activités de soutien au projet dans votre pays. L'anonymat est garanti Merci pour votre contribution pour la réussite de ce projet</p>		
n0	Questions	Réponses
3	Si oui, qui est le principal bailleur ? (<u>mettre</u> à jour en fonction des pays sur la base des interventions connues)	Etat / ___ / AFD / ___ / Coop Suisse / ___ / ONG / ___ / Banque mondiale / ___ / Association / ___ / Collectivité territoriale / ___ / UNESCO / ___ / Coop Luxembourg / ___ / PME / ___ / Chine / ___ / UNICEF / ___ / Coop Japon / ___ / Coop Autriche / ___ / UNHCR / ___ / Autres (préciser) _____
<p>IV. Appréciation des normes professionnelles pour les enseignants</p>		
1	Est-ce qu'il existe un texte qui donne les normes professionnelles pour <u>les enseignants</u> ?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
2	Nommez ce texte	_____
3	Cochez les éléments qui ressortent clairement dans le texte	Connaissance ou diplômes <u>exigés</u> / ___ / Attributions / ___ / Conditions de progression dans la carrière / ___ / Sanctions / ___ / autres à préciser _____ /
4	Pensez-vous qu'il y a une nécessité de réviser le texte portant norme professionnelle des <u>enseignants</u> ?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
5	Donnez deux raisons qui justifient votre réponse	
6	Proposez deux activités que le projet "améliorer l'enseignement dans la région du Sahel" peut mener dans votre pays pour améliorer les normes professionnelles relatives aux enseignants	1. 2.
<p>V. Appréciation des infrastructures pour une bonne gestion du personnel</p>		
1	Le Ministère de l'éducation dispose-t-il d'une base de données du SIGE régulièrement mise à jour (au moins une fois par an)?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
2	Si oui, peut-on avoir les éléments suivants dans cette base de données	Effectif d'enseignants par niveau <u>éducatif</u> / ___ / Effectif d'enseignant selon le genre / ___ / Effectif d'enseignant par zone / ___ / Effectif d'enseignants en situation de formation initiale / ___ / Effectif d'enseignants par catégorie d'emploi ou statut / ___ / autres à préciser _____ / Je ne sais pas / ___ /
3	Existe-t-il au sein du Ministère des documents ou rapports <u>présentant les</u> indicateurs suivants sur les enseignants?	Ratio élèves/enseignant par niveau <u>éducatif</u> / ___ / Proportion d'enseignant qualifiés selon le genre / ___ / Proportion d'enseignants bénéficiaires de formation continue / ___ / Déficit en enseignants par zone et par niveau éducatif / ___ / autres à préciser _____ / Je ne sais pas / ___ /

n0	Questions	Réponses
<p>NO Identifiant / _____ / L'UNESCO et l'Union Européenne mettent en œuvre un projet intitulé "amélioration de l'enseignement dans la région du Sahel" sur la période allant de 2021 à 2024. Ce projet qui couvre les cinq pays du Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad se focalise sur l'amélioration de la gestion des enseignants qui est un facteur déterminant de la qualité des apprentissages. Le présent questionnaire qui vous est soumis vise à recueillir votre appréciation de la situation des politiques enseignantes en vue de dresser une cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et définir des activités de soutien au projet dans votre pays. L'anonymat est garanti Merci pour votre contribution pour la réussite de ce projet</p>		
4	Citez deux documents	1. 2.
5	Existe-il des projets ou programmes en cours pour le développement des statistiques sur les <u>enseignants</u> ?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ /
6	Comment les rapports ou documents statistiques sur les enseignants sont-ils <u>publiés</u> ?	Site web du <u>ministère</u> / ___ / Réseau sociaux / ___ / Adresse e-mail groupés des acteurs et partenaires / ___ / autres à préciser _____ / Je ne sais pas / ___ /
7	Pensez-vous que le ministère possède un personnel suffisamment formé en statistique et en nombre suffisant pour rendre disponible les données statistiques sur les <u>enseignants</u> ?	<u>oui</u> / ___ / non / ___ / Je ne sais pas / ___ /
8	Proposez deux activités que le projet "améliorer l'enseignement dans la région du Sahel" peut mener dans votre pays pour garantir la <u>disponibilité des données</u> de qualité relatives aux enseignants dans votre pays	1. 2.

Annexe 2 : Liste des structures à enquêter

Groupes d'appartenance	Unité/Directions/Service	Effectifs
SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	DEP	
	DRH	
	DFIC	
	DESCP	
	DS	
	DPI	
	DCRELEN	
	Sous total	40
SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	DREN	
	IPN	
	IEP	
	SP	
	Sous total	30
STRUCTURE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS	ENI	
	ENS	
	Sous total	20
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE 1		
	Sous total	35
PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER		10
SOCIÉTÉ CIVILE		10
SYNDICATS DE L'ÉDUCATION		20
SERVICES DÉCENTRALISÉS EN CHARGE DE L'ÉDUCATION (COMMUNE-RÉGION etc.)		5
Total		170



Pour contribuer à l'atteinte de l'Objectif de développement durable 4 (ODD4), l'UNESCO met en œuvre le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », financé par l'Union européenne. Le projet est organisé en trois volets :
i) la gouvernance et la gestion des enseignants et
ii) la formation initiale et continue des enseignants
iii) le renforcement des capacités à concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les réformes curriculaires en vue d'un alignement systémique. Les deux premiers volets sont portés par le Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) et le troisième par le Bureau International d'Éducation de l'UNESCO.